

LE 18^e DU MOIS

Le cinéma revient
au **Louxor**
le 17 avril

(Pages 10 et 23)

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS

N° 204 - AVRIL 2013 - 2,30 EUROS

HALLE PAJOL : FIN DU CHANTIER

Les travaux intérieurs sont achevés.
Auberge de jeunesse, bibliothèque,
commerces, salle de spectacle
ouvriront entre mai et juin.

(Dossier pages 2 à 4)

Pierre-Yves Bournazel contre NKM

(Page 6)

**Gérard Depardiev rachète
la vigne de Montmartre**

(Page 5)

**Évacuation d'un squat
de toxicomanes
à la Porte de La Chapelle**

(Page 11)

**Pourquoi il a fallu fermer
les Jardins d'Éole**

(Page 12)

**Ligne 13 : des projets pour
la désengorger sont retardés**

(Page 13)

**Le Dojo de la Chapelle menacé
de disparition**

(Page 14)

**Les P'tits Molières
des p'tits théâtres**

(Page 18)

Portrait : Jérôme Guyot, détective

(Page 24)

Le bulletin d'abonnement est en page 14

Le métro Château- Rouge fera peau neuve pour 2016



Davide Del Giudice

L'entrée de la station Château-Rouge actuellement. En 2016,
on ne s'y bousculera plus : elle sera trois fois plus grande
avec un second accès côté ouest du boulevard Barbès.

(Page 9)

**Histoire : La fondation de l'Abbaye
de Montmartre**

(Pages 16 et 17)



01. fee 0 = 32713

Pajol : les locaux de la grande halle livrés à leurs utilisateurs dès la mi-avril

Dossier réalisé par Noël Monier et Claude Polak

Une nouvelle bibliothèque pour le quartier, une auberge de jeunesse de 330 lits, une salle de théâtre, des commerces...

Voici tout ce qu'il y aura sous la grande halle "reconfigurée".

Re Pajol, les travaux sont maintenant terminés dans la grande halle. La commission de sécurité doit passer avant le 15 avril. Aussitôt après, les locaux seront mis à la disposition des utilisateurs – à moins que la commission demande des modifications importantes, hypothèse improbable, car des contacts ont été maintenus avec elle aux diverses étapes de la construction.

La construction de la grande halle est achevée ; mais cela ne signifie pas encore que le chantier de l'espace Pajol soit complètement clos. Il reste à finir l'aménagement de l'esplanade qui se trouve devant la halle, côté rue Pajol : poser les dernières dalles, planter les arbres... Ça devrait être achevé fin mai.

Il reste surtout à réaliser les jardins à l'arrière de la halle, du côté des voies ferrées. Les travaux se poursuivent activement. Mais, de toute façon, tous les jardiniers vous le diront, les plantations d'arbres, de buissons ne peuvent pas se faire avant octobre au mieux. L'échéance, ici, est donc décembre 2013.

Enfin, du côté de la rue du Département, la construction de l'IUT (Institut universitaire de technologie) est commencée. La rentrée des étudiants doit y avoir lieu en 2014.

Un témoignage architectural

La grande halle est la construction la plus importante de "l'espace Pajol", la plus grande par la taille et la plus spectaculaire du point de vue architectural. Rappelons son histoire en quelques mots.

Sur ce vaste "espace Pajol", appartenant autrefois à la SNCF (entre la rue Pajol à l'est, la rue Riquet au nord, la rue du Département au sud, et les voies ferrées), se trouvaient deux bâtiments en dur (abritant les bureaux des services de messagerie et de la douane), et une vaste halle métallique de quatorze travées. Cette halle abritait des entrepôts et des espaces de manutention, chargement de camions à partir des trains de marchandises et vice-versa. C'était un témoignage de l'architecture industrielle d'il y a un siècle.

Cet espace Pajol, que la SNCF n'utilisait plus, a été racheté par la



Entre les structures métalliques conservées de l'ancienne halle ferroviaire, l'architecte a fait glisser un bâtiment en bois.

Ville de Paris. Le bâtiment en dur situé le long de la rue Pajol est devenu le collège Aimé-Césaire ; l'intérieur, bien entendu, avait été profondément remanié pour cela. L'autre bâtiment en dur, rue du Département, sera l'IUT.

On a construit aussi deux bâti-

Questions de calendrier

Les travaux ont pris du retard. Il y a encore un an, on parlait de la livraison des locaux de la grande halle à la fin de 2012... Parmi les causes de ce retard : le fait que les chantiers aient été répartis en 17 lots. Coordonner 17 entrepreneurs indépendants les uns des autres est plus difficile que lorsqu'il n'y en a qu'un, ou deux, ou trois. La FUAJ, se fiant à la date de fin décembre, avait commencé à prendre des réservations pour des groupes durant la période de Pâques. Elle a dû les répartir ailleurs.

Finalement, l'auberge de jeunesse accueillera ses premiers pensionnaires à partir du 13 mai. Signalons que l'au-

berge est ouverte en réalité à tous les âges, au même tarif pour tous. Le directeur, Thomas Seguy, a une bonne expérience du "tourisme social" : il dirigeait auparavant un village de vacances.

Pour la bibliothèque, il y a beaucoup de travail avant l'ouverture. L'équipe de bibliothécaires aurait préféré n'ouvrir que début septembre. Mais la municipalité de Paris insiste pour une ouverture en juin, peut-être pour que l'inauguration ait lieu avant le début de la campagne électorale. Il y aura donc probablement une ouverture en deux temps : partielle en juin, complète en septembre. ■

Mais quant à la grande halle métallique, au début il était question de la démolir purement et simplement, pour construire du neuf à sa place. Les habitants et les associations du quartier n'étaient pas d'accord. En 2002, ils ont présenté un contre-projet. Et la municipalité a accepté d'en discuter, de revoir sa copie. La concertation a duré plusieurs mois (voir en page 3 l'interview d'Olivier Ansart).

À la fin, on s'est mis d'accord sur un projet architectural audacieux : les structures métalliques de onze des travées seraient maintenues, et entre les piliers, sous les voûtes, l'architecte glisserait une sorte de grande boîte en bois préfabriquée : c'est le nouveau bâtiment.

Des salles pour les associations
Quels vont être les occupants de cette "halle" reconfigurée ? Tout au nord, une nouvelle bibliothèque municipale, la "bibliothèque Vaclav

Havel" : voir l'article sur cette bibliothèque en page 4.

Mais le locataire de la plus vaste surface, c'est une auberge de jeunesse, dépendant de la FUAJ (Fédération unie des auberges de jeunesse). Elle offrira 330 lits, dans des chambres de une à six places, la plupart à deux ou trois. Lavabo(s) dans chaque chambre, douches et toilettes à l'étage. Il y aura aussi un restaurant self-service (accessible non seulement aux pensionnaires de l'auberge, mais aussi à des personnes de l'extérieur).

La FUAJ loue "meublé" à la Ville, c'est donc celle-ci qui a installé les lits, les lavabos et sanitaires, les placards dans les chambres, le matériel de cuisine, les tables et chaises du restaurant. Mais il revient à la FUAJ de fournir les matelas, les couverts et assiettes, d'installer les comptoirs à l'accueil.

Il y aura aussi, dans les espaces loués par la FUAJ, des salles "mutua-

lisées" pour des réunions et activités diverses, et une salle de théâtre et de conférences. Ces locaux sont utilisables (moyennant réservation à l'avance, et un paiement à déterminer) par

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

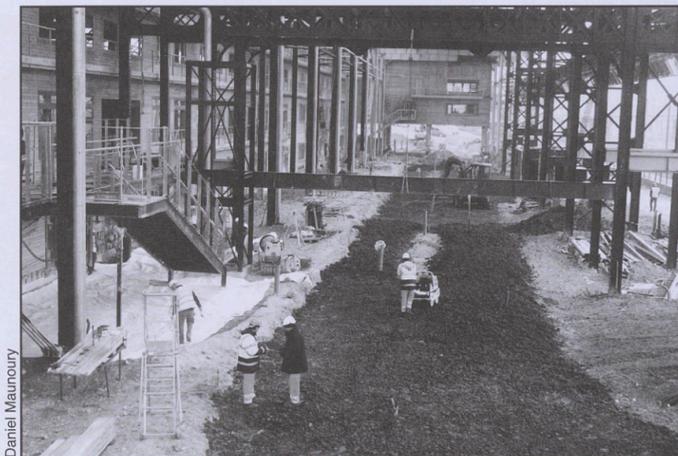
«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»



L'achèvement de la grande halle ne marque pas la clôture du chantier Pajol. Les travaux pour la réalisation des jardins, à l'arrière, côté voies ferrées, continuent.

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

«La question la plus délicate : comment l'utilisation des salles de réunions et de la salle de théâtre sera-t-elle répartie entre l'auberge de jeunesse et d'autres utilisateurs, notamment associatifs ?»

Le 18^e du mois est un journal d'information sur le 18^e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18^e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10.

18dumois@gmail.com twitter : @le18dumois

● **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Mary Adams, Christian Adnin, Annick Amar, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinet, Anne Bayley, Fabrice Benoist, Chantal Bizzini, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Edith Canestrier, Tessa Chéry, Michel Cyprien, Claire Dalla-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Philippe Gitton, Angela Gosmann, Françoise Hamers, Fouad Houiche, Marie-Pierre Larrivé, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Claude Polak, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag, Pierrick Yvon.

● **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. ● **Maquette** : Nadia Djabali.

● **Bureau de l'association** : Michel Cyprien, président, Marika Hubert, vice-présidente, Christian Adnin, trésorier, Günter Klode, trésorier-adjoint, Martine Souloumiac, secrétaire, Camille Sarrot, secrétaire-adjointe.

● **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Le bulletin d'abonnement est en page 14.

Les petites annonces et le courrier en page 22.

ACCORDS PIANOS
Paris 18
depuis 1981
jean morfin

Technicien Accordeur
Spécialiste queues & droits
Harmoniste

Technicien en chef au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, de 1990 à 2011

01 42 58 68 67
06 83 88 26 93

Le dossier du mois Halle Pajol : fin du chantier

(Suite de la page 3)

sera utilisée pour un tiers du temps par l'auberge de jeunesse, deux tiers par des associations ou des compagnies extérieures.

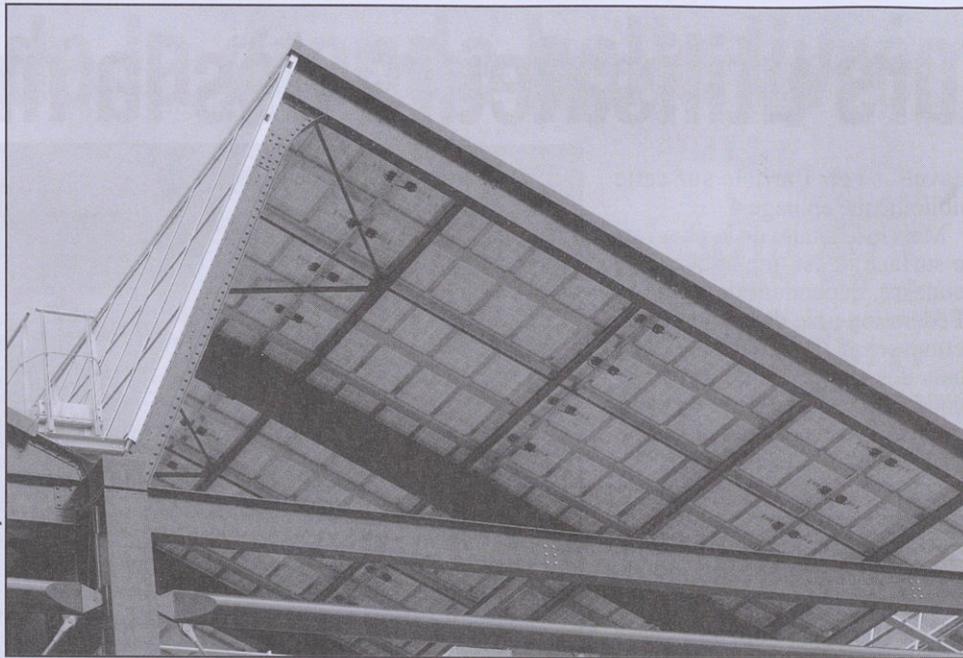
Pour les salles de réunion, la répartition est encore en discussion. Mais quoi qu'il en soit, lors de l'établissement du calendrier, les besoins de l'auberge de jeunesse seront toujours prioritaires. Pour cette raison, il n'y aura pas de créneaux fixes de réservation (par exemple une fois par semaine). La réservation des salles de réunion pourrait passer par la Maison des associations.

Un règlement intérieur définissant la façon dont tout cela sera organisé est en discussion. «*Nous voulons que ça se fasse en bonne intelli-*

gence, nous dit Thomas Seguy, qui sera le directeur de cette auberge de jeunesse. *La première année d'exploitation permettra d'ailleurs de préciser, d'ajuster.*»

Commerçants

Dernier groupe d'utilisateurs : des commerçants et des petites entreprises. Il y a en effet, dans la partie sud de la halle, six boutiques (1 000 m² en tout) et quelques bureaux, que la Ville propose à la location par l'intermédiaire d'une de ses sociétés d'économie mixte, la SEMAEST. Trois des magasins sont d'ores et déjà loués, à une boulangerie, un restaurateur-traiteur, un commerce de décoration. Un des bureaux est réservé par une petite agence de presse. ■



Daniel Maunoury

Des panneaux photovoltaïques, sur le toit de la halle, permettront la fourniture d'électricité, et pas seulement pour les besoins de l'espace Pajol : cette électricité sera vendue à l'extérieur.

La nouvelle bibliothèque Vaclav Havel est sur les rails

Elle pourrait ouvrir en juin. Mais l'équipe de préfiguration est au travail depuis plus d'un an. Les jeux vidéo seront privilégiés.



D.R.

L'équipe de la future bibliothèque.

Une vingtaine de bibliothécaires s'attache déjà, depuis plus d'un an, à la "préfiguration" de la bibliothèque Vaclav-Havel. Ils doivent prendre possession des locaux tout prochainement et y accueillir d'abord les quarante mille documents – livres et documents audiovisuels (trois mille DVD, mais pas de CD) –, les nombreux ordinateurs, et ensuite les lecteurs et usagers. Elle pourrait, si tout va bien, ouvrir partiellement fin juin. Elle fonctionnera à plein, en tout cas, en septembre.

Les rayonnages sont déjà livrés, le reste du matériel suivra. «*Il nous faudra d'abord installer le mobilier*, nous dit la responsable, Agnès Dumont-Fillon, *choisir l'emplacement des rayonnages pour que cela soit prati-*

que, que les gens puissent bien circuler. Puis nous mettrons les documents en place, et la signalétique.»

Avec la directrice et son adjointe, deux personnes seront en charge du pôle d'action culturelle, trois autres de la "médiation numérique" qui organisera des ateliers, accompagnera les personnes en informatique et même pourra les former. Quatre personnes accueilleront les petits et même les tout-petits qui ne savent pas encore lire.

Une surface modeste

Quarante mille documents, ce chiffre correspond à celui d'une petite bibliothèque. La surface, 1 000 m² sur trois étages (rez-de-chaussée compris), est d'ailleurs modeste. Mais

l'originalité de cette bibliothèque, c'est qu'elle privilégiera l'actualité et les technologies modernes. Une des demandes de la municipalité concerne les jeux vidéo. Les collections viseront un public d'adolescents et de jeunes adultes du quartier.

Dans la nouvelle conception des bibliothèques, depuis internet, le but n'est plus d'avoir un maximum de documents. D'autres bibliothèques dans le 18^e ont beaucoup plus de livres. Celle-ci est axée sur d'autres services : un nombre de places important (cent places assises), beaucoup de sièges et de fauteuils, une salle de travail en silence, une autre de travail en groupe, une salle pour la petite enfance, et une salle de conférences. Dans cette dernière, on pourra utiliser un écran de projection ; on pourra y faire des tournages en vidéo.

La salle de jeux vidéo comportera dix consoles fixes et quelques consoles portables. «*Nous privilégions les jeux à plusieurs, de façon à entretenir une ambiance de convivialité, et si possible en valorisant l'intergénérationnel*, explique Agnès Dumont-Fillon. *On espère voir venir des familles, ce qui permettra de démocratiser un outil culturel assez cher sur le marché.*» Il y aura aussi des jeux vidéo pour adultes, ni accessibles ni visibles aux mineurs ; les jeux comportant de la violence seront interdits aux moins de 18 ans.

En prise avec les habitants

La bibliothèque Vaclav-Havel veut être en prise avec les habitants. Elle accueillera des associations qui s'occupent des ados, afin de développer

l'aide aux devoirs. Ces associations pourront, à certains horaires, réserver des salles où étudiants et lycéens viendront réviser. L'équipe a déjà de nombreux contacts avec le quartier, elle veut notamment soutenir les associations qui font de la formation au français. Il y aura peut-être un ciné-club. On pratiquera le "port'âge" de livres chez les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Dans ce quartier du 18^e vit une population indienne, tamoul, aussi les bibliothécaires ont-ils acquis des livres indiens traduits en français. Le quartier a aussi des habitants d'autres origines et l'équipe prévoit de s'adapter aux populations qui fréquenteront la bibliothèque en créant des fonds en arabe, en chinois, etc.

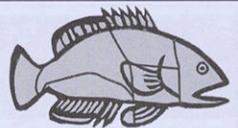
Pourquoi "Vaclav Havel" ?

Pourquoi ce nom, Vaclav Havel ? Romancier, dramaturge, philosophe, Vaclav Havel a joué, au temps du stalinisme, un rôle important pour que son pays, la Tchécoslovaquie, retrouve sa liberté. Il a fait plusieurs fois de la prison. Respecté pour ses qualités morales, il a été le premier président élu de cette République après la chute du régime communiste en 1989.

Il est mort en 2011, juste au moment où l'équipe de préfiguration de la bibliothèque démarrait. Le maire de Paris a souhaité qu'un équipement municipal porte son nom... et cette bibliothèque a été choisie.

Claude Polak

□ Renseignements, dates : voir le blog de la bibliothèque (blog-bibliotheque.paris.fr/vaclavhavel) et son site sur Facebook.



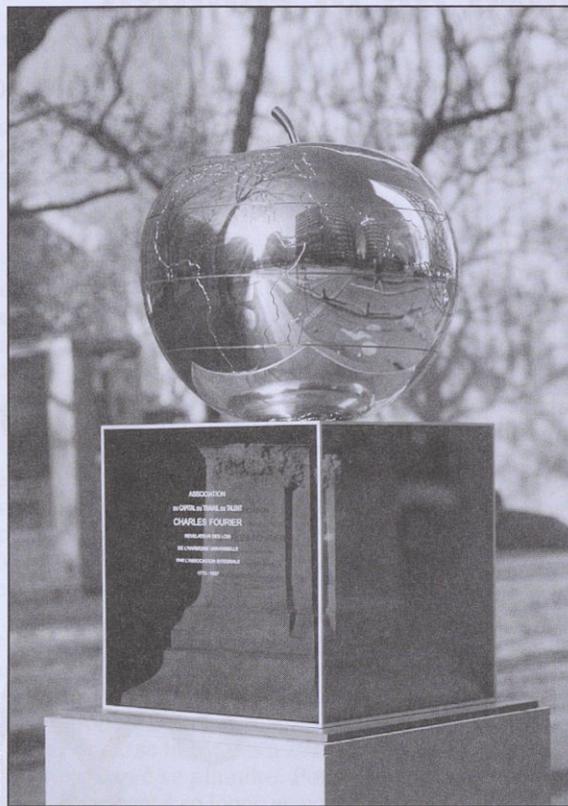
Pom pom pomme... Apple veut la croquer

Venu tout récemment à Paris, Timothy D. (Tim) Cook, directeur général d'Apple, a découvert, boulevard de Clichy, une grosse pomme en inox poli. C'est l'œuvre symbolique conçue par le plasticien Franck Scurti en hommage au philosophe Charles Fourier, père des phalanstères, ces lieux de vie où tout était communautaire.

Cette pomme a été érigée en janvier 2011 à la place de la statue de Fourier, disparue pendant l'Occupation comme tant d'autres pour être fondue par les Allemands qui en ont fait des canons. Ronde comme la Terre, la pomme se réfère à une colère de Fourier devant le prix de ce fruit au restaurant, révélant «*la malfaisance des intermédiaires et des intérêts mercantiles*».

Tim Cook, le patron d'Apple, connaissait-il toute cette histoire ? En tous cas, il est tombé en extase devant ce qu'il considérait comme un juste tribut à sa firme. Il a annoncé vouloir l'acheter, acceptant de la laisser sur place, mais exigeant que la Ville de Paris lui permette de l'inciser et d'y appliquer l'empreinte de la fameuse morsure, logo d'Apple. Il a également demandé que l'opération "Croque la pomme" ait lieu le 1er avril, jour anniversaire de la création d'Apple par Steve Jobs le 1er avril 1976.

Du côté des responsables de la Ville de Paris comme de l'artiste plasticien, on reste muets comme des carpes devant cette exigence «*extravagante*». Toutefois, Danielle Fournier, élue (Verte) du 18e au Conseil de Paris, a bien voulu nous donner son sentiment. Elle avait beaucoup milité, quand elle était adjointe à la culture dans notre arrondissement, pour qu'on rétablisse, sur le socle qui était vide depuis près de soixante ans, une œuvre en hommage à Fourier. «*Que*



La pomme du boulevard de Clichy, qu'Apple veut acheter...

Tim Cook aille se faire cuire une pomme», a-t-elle lancé.

Clos Montmartre ou Clos Poutine...

Petit vent d'orage venu de l'ouest donc. Mais tempête venant de l'est : le célèbre acteur russe Gérard Renévitch Depardiev a annoncé qu'il allait racheter la vigne de Montmartre. On ne sait pas s'il veut la transplanter, terreau et plants de raisin, devant sa datcha de Saransk, en république de Mordavie (dont le climat est aussi détestable que son sol marécageux) où s'il entend la maintenir rue des Saules.

Quoi qu'il en soit, dans une interview à la *Pravda*, relayée ici (en ukrainien) par les militantes Femen installées au *Lavoir moderne parisien*,

rue Léon, Gérard Renévitch déclare qu'il veillera à la vinification, tâche qu'il connaît bien, et qu'il boira jusqu'à plus soif avec ses compatriotes et amis russes. Il affirme également qu'il entend changer le nom du cru : fini le Clos Montmartre, cela s'appellera Clos Poutine.

Le néo-Russe s'est aussi indigné qu'une multinationale américaine s'installe sur la Butte. Il aimerait racheter donc le Starbucks et il le rebaptiserait tout simplement *Bistro* (ce qui signifie vite en russe), référence aux soudards russes qui en 1814 avaient envahi Paris et fréquentaient assidument les cafés montmartrois, criant «*bistro, bistro, vite, vite à boire*».

Là encore, silence, du côté des autorités comme de la République de Montmartre, à qui notre Depardiev a réclamé un passeport. Toutefois, de source proche de la mairie du 18e, on

affirme : «*Nos pommes, notre raisin bradés à l'étranger ? Et pourquoi pas nos pêches et nos fruits de mer ? Jamais !*»

Jeanne Poisson, marquise de P.

Aristide Briand honoré rue d'Orsel

Le 28 mars a été inaugurée, 40 rue d'Orsel, une plaque rappelant qu'Aristide Briand a vécu dans cet immeuble de 1901 à 1906. Aristide Briand (1862-1932) a été l'un des hommes politiques les plus importants de la IIIe République.

Député socialiste en 1902, il fut, en tant que rapporteur de la commission des lois, un des principaux auteurs de la loi de séparation des Églises et de l'État, qui en 1905 créa la laïcité à la française. Elle donna lieu à des polémiques violentes. Mais elle est maintenant reconnue, y compris par l'Église catholique, comme un facteur de clarification de la vie sociale. Dans son minuscule deux-pièces de la rue d'Orsel, Briand en rédigea la première mouture. (Voir la rubrique Histoire du 18e du mois, mars à septembre 2005.)

Par la suite, il évolua vers la droite, mais se signala surtout par son action pour une paix fondée sur l'organisation des relations internationales dans une Société des nations, première ébauche de l'ONU. L'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933 mit fin à ces tentatives. ■

Piétons : des ateliers pour éviter l'accident

Chaque année dans le 18e arrondissement, plus de cent cinquante piétons sont renversés par des véhicules. Les plus de 70 ans sont particulièrement exposés. Dans plus de la moitié des cas, les victimes traversaient la chaussée sans respecter la réglementation (utiliser les passages piétons, respecter les feux...). Dans plus de 20 % des cas, la faute incombait à l'automobiliste. L'accident aurait pu être évité trois fois sur quatre si chacun avait respecté le code de la route et les règles de circulation pour les piétons.

Pour réduire le nombre de ces accidents, la mairie du 18e a organisé le

28 février dernier, avec la Sécurité routière, la préfecture de police et *Clic Paris Émeraude*, le premier d'une série d'ateliers "piétons sereins" à destination des seniors. Ceux-ci étaient invités à distinguer comportements dangereux et comportements prudents au long de projections de photos et de films, et à tester leurs propres capacités - vision, réflexes... - sur des machines.

Ils ont découvert que même avec de bons réflexes, le coup de frein d'un conducteur n'arrêtera le véhicule qu'au bout de 23 mètres s'il roule à 50 km/h, et de 12 mètres à 30 km/h. Mieux vaut le savoir ! ■

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et manifestations, communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement :

Lundi 15 avril 2013 à 18 h 30, à la mairie du 18e.

■ 4 et 16 avril : Conférences du Vieux Montmartre

Deux conférences organisées par le Vieux Montmartre. L'une sur "Colette, une femme libre", jeudi 4 avril (19 h), salle paroissiale de Saint-Pierre. L'autre sur la Cité des arts du 24 rue Norvins, mardi 16 avril, à la Maison du Sacré-Cœur. Réservation indispensable : 01 42 57 68 39.

■ 5 et 6 avril :

Hommage à Jacques Decour

Le lycée Jacques-Decour célébrera, les 5 et 6 avril, la mémoire de celui dont il porte le nom, résistant, fusillé il y a 70 ans. De son vrai nom Jacques Decourtemanche, il était professeur dans ce lycée. La journée du 5 sera réservée aux lycéens. Le samedi 6, à 10 h, au parloir du lycée, témoignages et échanges. Puis hommage sur la tombe de Jacques Decour au cimetière Montmartre. (patrimoine.decourasso@laposte.net)

■ 11 et 17 avril :

Poésie avec La Ruche des arts

La Ruche des arts organise un atelier d'écriture jeudi 11 avril (20 h) à la Maison des associations, 15 passage Ramey. Et une soirée scène ouverte (entrée libre), suivie par le spectacle de Vénus Prin's, chanteuse (6 €), mercredi 17 au Bab'Ilo, 9 rue du Baigneur. Thème du mois : *le livre*. (01 42 57 11 77.)

■ 12 avril :

Forum des métiers insolites

Comme chaque année, la mairie organise, vendredi 12 avril, un Forum des métiers insolites ou peu connus du public. Les chercheurs d'emploi peuvent y trouver des offres auxquelles ils n'auraient pas songé. (Rens. 01 53 41 18 18.)

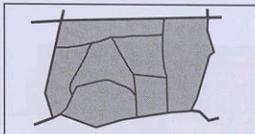
■ 12 et 25 avril : Dominique Kalifa à L'Humeur vagabonde

Dominique Kalifa sera à la librairie *L'Humeur vagabonde* (44 rue du Poteau) vendredi 12 avril à partir de 18 h 30 pour *Les bas-fonds, histoire d'un imaginaire* (éditions du Seuil). Et le jeudi 25 avril à partir de 18 h 30, on pourra rencontrer Eric Fournier pour *La Commune n'est pas morte* (éditions Libertaria).

■ 13 et 14 avril : Tour de chants des Déboussolés

Les Déboussolés, chanteurs amateurs, nous entraîneront en solo, duo et groupe dans un tourbillon de chansons, les samedi 13 et dimanche

(Suite de l'agenda page 6)



(Suite de la page 5)

14 avril, dans la salle de l'UVA, 9 rue Duc. Entrée 10 €, tarif réduit 8 €, gratuit moins de 12 ans. Rens., rés. : Les Paroles de la Boussole, 06 14 60 75 74.

■ 14 avril : Parvis poétiques

Les Parvis Poétiques invitent à une lecture musicale, dimanche 14 avril à 17 h, à la Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron : "Veuve des sables", avec Yekta (texte et voix) et Pierre Cussac (accordéon, bandonéon). Entrée libre. 01 42 54 48 70.

■ 20 avril : Disquaire Day, concerts au Mila

Disquaire Day, journée nationale de soutien aux disquaires, samedi 20 avril. Diverses manifestations destinées à promouvoir le disque et faire qu'il perdure. Dans le 18e, concerts dans l'après-midi au Mila, le pôle de soutien aux entreprises musicales indépendantes implanté au 2 rue André-Messager.

■ 20 avril : Friperie-brocante à l'église Saint-Paul

À l'église luthérienne Saint-Paul, 90 boulevard Barbès, friperie-brocante le samedi 20 avril de 10 h 30 à 18 h.

■ 24 avril : Braderie d'Accueil Goutte d'Or

L'association *Accueil Goutte d'Or* organise sa braderie de printemps mercredi 24 avril de 10 h à 18 h. 26 rue de Laghouat.

■ 26 avril : Poètes en Résonances, Werner Lambersy

L'association *Résonances*, pour sa soirée de poésie (chaque dernier vendredi du mois) accueille en avril Werner Lambersy (habitant du 18e) et Salwa Al Neimi. (8 rue Camille-Flammarion, vendredi 26 avril à 20 h. Entrée libre.)

■ 27 avril : Braderie de vêtements à Ste-Hélène

La paroisse Sainte-Hélène annonce sa grande braderie de vêtements, chaussures et linge de maison, «prix imbattables», samedi 27 avril de 10 h à 18 h 30, au 6 rue Esclalong (proche de la Porte de Clignancourt).

■ 27 et 28 avril : Atelier artistique à Canopy

À l'Espace Canopy, Diana Guarneros propose des ateliers créatifs intégrant le langage du mythe, l'histoire de l'art, la peinture, le dessin, le son, les techniques de programmation neurolinguistique et de gymnastique cérébrale... Ce mois-ci, samedi 27 et dimanche 28, "force créatrice de l'Eau et du Vent". 175 € le week-end. Inscriptions : 06 82 21 52 73. estelle1@hotmail.com

■ 5 mai : Vide-greniers

Vide-greniers de l'association *Les Jardins des Portes blanches*, dimanche 5 mai de 8 h à 19 h, rue Ordener, le long du mur SNCF et en face. Rens. : 01 42 55 08 32.

Pierre-Yves Bournazel lève l'étendard de la révolte

L' élu UMP du 18e, candidat au poste de maire de la capitale, conteste la fédération UMP de Paris... et Nathalie Kosciusko-Morizet.

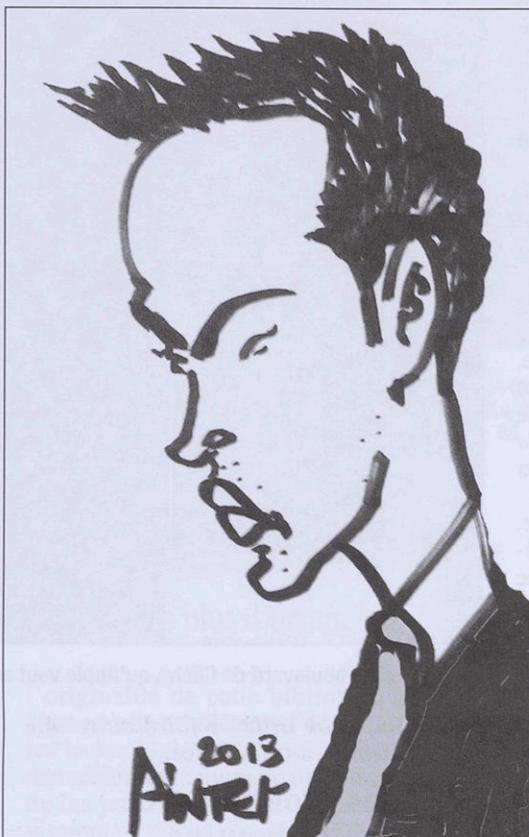
Pierre-Yves Bournazel, chef de file de l'UMP dans le 18e, avait posé en janvier dernier sa candidature à la fonction de maire de Paris (voir *le 18e du mois* n° 202) – ou, plus exactement, avait indiqué qu'il souhaite être le candidat de l'UMP pour ce poste lors des élections municipales en mars 2014. L'UMP avait décidé d'organiser des primaires avant l'été 2013 auprès de ses sympathisants pour choisir son candidat.

Tout récemment, notre jeune élu, qui ne cache pas son ambition, a levé le drapeau de la révolte contre la fédération UMP de Paris, contestant avec force la manière dont allaient être organisées ces primaires. Et il a obtenu satisfaction sur sa principale revendication.

Communiqué à trois

Pierre-Yves Bournazel n'était pas le seul à contester les projets de la fédération. D'autres candidats potentiels avaient, comme lui, l'impression que tout était manigancé pour favoriser le choix de Nathalie Kosciusko-Morizet (dite "NKM"). Fait exceptionnel, trois des candidats à la candidature, et non des moindres, rivaux entre eux, s'étaient cependant associés pour publier un communiqué commun. Outre Bournazel, les deux autres signataires étaient Rachida Dati, maire du 7e arrondissement, et Jean-François Legaret, le maire du 1er arrondissement.

Ils dénonçaient «la complexité, l'opacité et l'inéquité» du processus proposé. Le premier tour des primaires doit en effet avoir lieu du 31



mai au 1er juin ; en principe tous les Parisiens qui se sentent proches de l'UMP pourront y participer, mais le vote se fera essentiellement par internet et la fédération exigeait que les personnes souhaitant voter s'inscrivent plusieurs semaines avant l'échéance.

Or ces trois candidats contestaient cette façon de "figer" le corps électoral. Ils estimaient avoir besoin de davantage de temps pour convaincre les Parisiens de s'inscrire et de voter

pour eux – d'autant plus que NKM est, de loin, celle dont les médias parlent le plus. Finalement, ils ont obtenu que les inscriptions soient possibles jusqu'à trois jours avant le scrutin.

PYB contre NKM

Lorsque Pierre-Yves Bournazel avait annoncé sa candidature, en janvier, beaucoup avaient pensé qu'il s'agissait seulement d'un "tour de chauffe", pour se faire connaître en dehors du 18e en vue surtout de l'échéance d'après, en 2020. Il n'a que 36 ans et n'a été élu conseiller d'arrondissement du 18e et conseiller de Paris qu'en 2008. Il est très présent et actif dans l'arrondissement, mais peu connu ailleurs.

Cependant il a pris sa candidature, semble-t-il, avec le plus grand sérieux, développant son programme dans une série de communiqués sur la propreté, le logement, les femmes, les transports, etc. Dès le début, il a affirmé son hostilité à Nathalie Kosciusko-Morizet, qu'il accuse d'être une "parachutée". Il s'est habilement débrouillé pour apparaître comme le chef de file de la contestation au sein de l'UMP, accordant à cette occasion de nombreux interviews... Malgré son âge, PYB (faut-il l'appeler ainsi ?) n'est pas un débutant en politique.

Noël Monier

Daniel Vaillant toujours dans l'incertitude

Le Parti socialiste de Paris avait également l'intention d'organiser des primaires en juin parmi ses sympathisants afin de départager les divers candidats au poste de maire de la capitale, puisque Bertrand Delanoë ne "rempilera" pas. Anne Hidalgo, sa première adjointe, est candidate, soutenue par le maire actuel – mais aucun rival sérieux ne s'est déclaré contre elle. Jean-Marie Le Guen, qui avait à un moment envisagé d'être candidat, s'est finalement rallié à elle. Les primaires du PS n'auront donc pas lieu.

Le choix des têtes de liste dans les

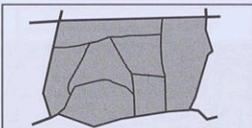
arrondissements se fera plus tard, en octobre probablement. Et Daniel Vaillant déclare toujours qu'il n'a pas encore pris sa décision. Il attend de connaître le futur projet de loi sur le non-cumul des mandats, mais confirme publiquement, comme nous l'avons dit, que, de ses deux mandats, député et maire du 18e, c'est le deuxième qu'il a le plus à cœur.

Cependant un nouvel obstacle pourrait se dresser devant lui. Anne Hidalgo a annoncé qu'elle voulait la parité hommes-femmes pour les

têtes de liste du PS dans les arrondissements. Interrogée plus avant par des journalistes, elle a cité des arrondissements où une femme pourrait être choisie par le PS – parmi eux, le 18e. Et il se dit qu'Anne Hidalgo exerce une amicale pression sur Vaillant pour qu'il se retire. Si cela devait être le cas, cherchez la femme...

Le Parisien (18 mars) cite le nom de Myriam El-Khomri. Daniel Vaillant reste évasif : «De toute façon, la question de ma succession ne se pose pas.» ■





Baisse en 2012 des prix de vente des logements

Après des années de hausses vertigineuses, les acheteurs ont fini par se faire rares...

La Chambre des Notaires de Paris a publié en mars ses statistiques sur l'évolution des prix de vente des appartements en 2012. Pour la première fois depuis longtemps, ces prix sont globalement en baisse à Paris, comme dans l'ensemble de l'Île-de-France. La raison en est simple : ces prix avaient augmenté au cours des années précédentes dans des proportions si extravagantes que les acheteurs se sont faits de plus en plus rares.

150 000 logements environ ont été vendus en 2012 en Île-de-France, soit une diminution de 13 % par rapport à 2011. Il fallait bien que ça arrive un jour. La crise aidant, cela s'est produit en 2012.

Sur l'ensemble de Paris, le prix médian de vente d'un appartement ancien s'est établi à 8 270 € au m², soit - 1 % sur un an (mais + 30,9 % sur cinq ans).

Sur le 18e arrondissement dans son ensemble, ce prix s'est établi à 7 189 €, soit - 2,8 % sur un an (mais

+ 31,9 % sur cinq ans).

Quartier Grandes-Carrières : prix médian 7 540 €, soit - 1,4 % sur un an (mais + 28 % sur cinq ans).

Quartier Montmartre-Clignancourt : prix médian 7 460 €, soit - 3,6 % sur un an (mais + 33,2 % sur cinq ans).

Quartier Goutte d'Or : prix médian 6 220 €, soit - 1,1 % sur un an (mais + 30,9 % sur cinq ans).

Quartier La Chapelle : prix médian 6 220 €, soit - 0,3 % sur un an (mais + 34,1 % sur cinq ans).

Ce qu'on appelle le "prix médian" est celui où on enregistre autant de ventes au-dessus ce chiffre qu'à des niveaux inférieurs.

On peut lire ici et là sur internet les commentaires de gens qui considèrent cette baisse comme une mauvaise nouvelle, voire presque une catastrophe. Les propriétaires pourtant, si l'on ne se limite pas à 2012, n'ont pas eu trop à se plaindre. Pour ceux qui cherchent à se loger, au contraire, cette baisse ne peut que les réjouir. ■

Écoles : la semaine de quatre jours et demi, c'est pour 2013

La municipalité de Paris devait décider avant la fin mars si elle appliquerait la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de 2013 ou à celle de 2014. Après une longue concertation, Bertrand Delanoë a choisi de ne pas suivre l'avis des enseignants et parents d'élèves opposants (voir notre dernier numéro), et d'appliquer dès septembre 2013 la semaine de quatre jours et demi, telle que la veut le ministre de l'Éducation Vincent Peillon.

Concrètement, voici comment cela se passera. Le lundi et le jeudi, les écoliers finiront la classe à 16 h 30, comme maintenant. Le mardi et le vendredi, ils finiront à 15 h ; des activités périscolaires encadrées seront proposées aux enfants entre 15 h et 16 h 30 (non obligatoires). Et ils auront classe le mercredi matin.

Pour encadrer ces nouvelles activités périscolaires (sorties culturelles,

activités sportives, ateliers, jeux), la Ville de Paris devra recruter 80 animateurs supplémentaires et 400 aides maternelles ; elle titularisera en outre 450 agents actuellement contractuels.

Cette réforme coûtera entre 40 et 50 millions d'euros par an, financé en partie par des économies sur le budget de la Ville, en partie par la Caisse d'allocations familiales, et enfin par l'État. Bertrand Delanoë a assuré que cela n'entraînerait pas d'impôts nouveaux.

Cette décision a provoqué de vives réactions de la part des syndicats d'enseignants (qui ont fait grève le 25 mars) et d'une partie des parents d'élèves. Sur le plan politique, les élus de droite et ceux du Front de gauche sont contre, ils auraient préféré qu'on attende 2014, comme le font d'autres grandes villes telles que Lyon, Lille, Marseille, Montpellier, etc. ■

L'hiver a été rude pour les SDF



11 mars, dernière offensive du général Hiver, neige sur Paris...

Le ministre du Travail dans le 18e

Quinze ans après la visite de Martine Aubry venue expliquer le dispositif des "emplois jeunes", la mairie du 18e a reçu Michel Sapin, ministre du Travail, le 14 mars. Au programme, la signature de trois "contrats d'avenir" avec des associations basées dans l'arrondissement.

Après un passage au siège de la Fédération Léo Lagrange, à la Porte des Poissonniers, Michel Sapin s'est installé dans la salle des fêtes de la mairie pour parapher les contrats d'embauche de trois jeunes : l'un à la Fédération Léo Lagrange, un autre au foyer de jeunes travailleurs Championnet, un troisième à l'Espérance sportive parisienne. Par ailleurs, la ville et le département de

Paris s'engagent à recruter deux cents à trois cents "emplois d'avenir" d'ici à la fin de 2013.

Ce dispositif est tourné vers les collectivités locales et surtout vers le secteur associatif, a précisé le ministre du Travail. Mis en place depuis le 1er novembre 2012, il a pour mission de fournir une première expérience professionnelle aux jeunes de moins de 25 ans peu ou pas qualifiés ainsi qu'aux personnes handicapées de moins de trente ans.

«Les emplois d'avenir, je n'en doute pas, permettront de répondre aux attentes d'une partie de la jeunesse, celle qui est frappée par le chômage», a expliqué Daniel Vaillant. ■

Thierry Nectoux (www.chambre-notaire.com)

Subventions aux associations : 18,6 millions d'euros en 2012

La Ville de Paris et le département ont versé 18,6 millions d'euros au total, en 2012, aux associations de notre arrondissement. 206 associations ont ainsi reçu des fonds, soit 41 de plus que l'année précédente.

Les associations concernées sont celles dont le siège est dans le 18e. Celles qui y interviennent mais sont domiciliées ailleurs n'apparaissent pas dans ce chiffre.

Certaines associations parisiennes ont reçu des financements multiples. Elles sont souvent dans des quartiers en "poli-

tique de la ville", elles ont divers projets et, pour chacun d'entre eux, elles sollicitent plusieurs directions différentes. Certaines ont reçu seulement quelques milliers d'euros mais d'autres ont obtenu des subventions très importantes, comme le Théâtre de la Ville (7,3 millions) ou France terre d'asile (2,2 millions).

Par ailleurs, notre Maison des associations comptabilisait, début 2013, 670 associations adhérentes, dont plus de cent inscrites dans l'année. Elle est devenue la plus importante MDA de tout Paris. ■

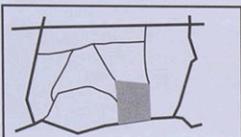
Depuis le 20 mars, c'est officiel, nous sommes au printemps. Le calendrier le dit et il ne se trompe jamais (même si le 20 mars, au vu du temps, on pouvait en douter). Mais l'hiver a été long : périodes de très grand froid alternant avec périodes de tiédeur, et un dernier épisode de neige les 11 et 12 mars.

De la neige en mars, cela arrive, mais en telle quantité et avec une baisse du thermomètre si importante (il a fait - 5,5°C à Paris), c'était exceptionnel.

Et pour les SDF, l'hiver a été dur. Il y a eu des morts dans la rue. Dans le 18e, nous en connaissons au moins

trois : Philippe, qui dormait habituellement rue Marcadet (voir notre numéro de février), José, qui vivait rue du Poteau, découvert mort le 7 février au matin, et Arnout, du quartier Clignancourt, mort également en février.

Il y en a certainement eu d'autres, notamment ceux qui ne sont pas comptés comme "morts dans la rue" parce qu'ils ont été transportés auparavant à l'hôpital. Le site de l'association *Les Morts de la rue*, qui établit une liste de décès de SDF afin de faciliter les recherches des familles, donne plusieurs noms de SDF morts à Paris sans indiquer l'arrondissement... ■



Issa, 13 ans, déscolarisé pendant plus d'un mois

Un "dysfonctionnement" qui pose un problème souvent non résolu : que deviennent les élèves qui, pour une raison ou une autre, ont été exclus de leur collège ? L'Éducation nationale a le devoir de leur assurer un accueil ailleurs.

Issa, 13 ans, en classe de 5e au collège Clemenceau⁽¹⁾, a été définitivement exclu de l'établissement le 18 décembre dernier, suite à une bagarre où lui et ses amis étaient impliqués. Dans l'obligation de le scolariser jusqu'à l'âge de 16 ans, le rectorat a affecté l'adolescent au collège Voltaire (dans le 11e) pour la rentrée de janvier. Problème : l'établissement a refusé d'accueillir Issa, faute de place.

Entre temps, Issa a été accueilli par l'association des Enfants de la Goutte d'Or (EGDO), structure d'aide aux devoirs et d'activités extra-scolaires, où le jeune garçon se rend tous les mercredis depuis de nombreuses années.

C'est sa mère, très impliquée dans l'éducation de son fils, bien que maîtrisant mal le français, qui l'y a inscrit. Elle fait partie du groupe des parents d'élèves de l'association. «Dès l'âge de 6 ans, à l'entrée en CP, j'ai voulu qu'il vienne ici. Une amie m'en avait parlé. Les sœurs d'Issa sont inscrites aussi. Elles jouent de la flûte et de la guitare en plus d'être aidées pour leurs devoirs.»

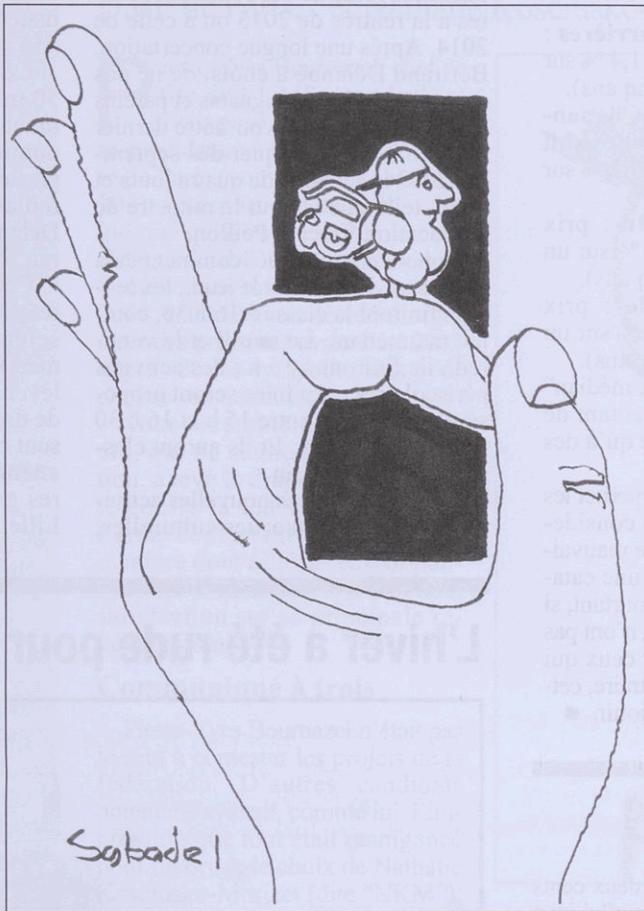
La faute à Voltaire ?

Issa devait être rescolarisé le 14 janvier. Le 22 janvier, sans nouvelle du rectorat, Lydie Quentin, directrice d'EGDO, a rappelé l'institution, qui s'est alors engagée à traiter ce dossier «en urgence». Le lendemain, le collège Clemenceau a appelé la mère d'Issa. N'ayant pas tout compris, elle a demandé de l'aide à Céline Houel, animatrice socio-culturelle d'EGDO, qui a contacté le collège. Mme Germon, la secrétaire de direction, lui a alors affirmé que l'adolescent était de nouveau affecté au collège Voltaire et qu'il devait s'y présenter.

Mais une seconde fois, Voltaire a refusé d'accueillir l'enfant : toujours pas de place. Mme Germon a alors informé le rectorat de la situation. Quelques instants plus tard, il a été décidé qu'Issa serait affecté à partir du 28 janvier dans un autre collège du 18e.

Le relais des associations

Les enfants exclus ne peuvent normalement pas rester sans établissement plus de quinze jours. Or



Issa a été déscolarisé pendant plus d'un mois.

Céline Houel a accompagné l'adolescent pendant cette période : «Nous l'avons accueilli du 7 au 11 janvier pour qu'il ne traîne pas dans la rue. Il était sous le choc : il n'avait pas réalisé que les choses pouvaient aller aussi loin. Il pensait que la situation était temporaire, puisqu'il devait être rescolarisé le 14 janvier. Très perturbé par les refus à répétition du collège où il était réaffecté, il est alors venu assidûment à l'association. Il avait besoin de s'accrocher à quelque chose. En dehors des exercices scolaires, il voulait constamment se rendre utile. Il a travaillé avec des stagiaires pour faire, par exemple, des affiches. Issa avait besoin d'une structure, d'un cadre rassurant. Il n'a que 13 ans.»

«Dans ces moments-là, il est important que les jeunes ne soient pas isolés. Quand un enfant va mal, ce n'est pas possible de le laisser seul», insiste Lydie Quentin. Quand Issa s'est retrouvé sans collège, sa mère était paniquée à l'idée de laisser son fils livré à lui-même. La directrice d'EGDO partage cette crainte : «Les enfants qui traînent dans le quartier se font rapidement récupérer

par des dealers ou par des bandes. Ce sont des proies faciles.»

Le cas d'Issa n'est pas isolé et met en lumière les difficultés que rencontrent les jeunes sous le coup d'une exclusion définitive. Comme le précise Philippe Darriulat, adjoint au maire du 18e chargé des affaires scolaires, «il doit y avoir une soixantaine d'exclusions définitives par an dans l'arrondissement. Il existe une structure qui fonctionne très bien pour les exclusions temporaires, rue de Torcy, avec des élèves du 18e et du 17e et gérée par la PEP75.» Philippe Darriulat souhaiterait l'extension de ce type de structure pour les exclus définitifs. «L'idée, c'est de multiplier ces lieux d'accueil avec dix ou douze enfants par

classe. En coordination avec les structures concernées, nous réfléchissons aussi à ce problème en terme de prévention.»

Le délai pour trouver un nouveau collège est aggravé par les longues négociations entre établissements, mais aussi, d'après Philippe Darriulat, par l'obstruction manifeste de certains établissements, surtout dans les quartiers plus aisés. L'attente de plus d'un mois pour retrouver un collège est «un classique».

La barrière de la langue

Le cas d'Issa montre aussi l'importance de trouver des solutions adaptées au multiculturalisme de nos quartiers. Les relations entre les familles et l'école sont compliquées par les conditions socio-économiques difficiles mais également par la barrière de la langue. «Je préfère être accompagnée par quelqu'un pour rencontrer les professeurs de mon fils. Comme je ne comprends pas bien le français, j'ai peur d'agacer ou d'être impolie», explique la mère d'Issa. Souvent, je prends le cahier de correspondance d'Issa et je le montre à ma voisine pour qu'elle me traduise ce qui y est écrit, qu'elle me dise s'il y a un problème.»

Lorsque le père d'Issa s'est rendu

au collège pour récupérer les bulletins de notes de son fils, les enseignants lui auraient dit que ce dernier était un bon élève, bien que trop bavard. Il a donc été extrêmement surpris par son exclusion.

Les liens famille-école

Lydie Quentin déplore : «Les enseignants n'ont pas toujours conscience des difficultés des familles ici. Les parents ont un réel respect pour l'école et le savoir, mais en même temps, ils en ont peur car ils ont souvent l'impression d'être mal reçus. Cela provoque beaucoup de quiproquos entre parents et professeurs. Il faudrait qu'écoles et collèges mettent en place des modes de communication plus adaptés.»

Philippe Darriulat reconnaît que «l'aide de la mairie du 18e est plus tournée vers le primaire que le secondaire, pour des raisons structurelles, les collèges étant gérés par le département. Mais, quand même, on s'en préoccupe. L'association Culture 2+ à La Chapelle organise des "papo-thèques" (du mot papoter) : ce sont des réunions communautaires avec traducteurs, où parents et enfants sont conviés autour d'un café.» La mairie finance ce type d'action et aimerait généraliser l'expérience, «mais il faut des acteurs de terrain pour porter les projets».

Lilaafa Amouzou

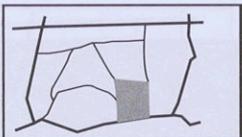
1. Nous avons changé le prénom de l'élève.

20 avril : les associations de la Goutte d'Or se présentent

Un Forum des associations de la Goutte d'Or aura lieu le samedi 20 avril, de 12 h à 17h, au square Léon, sous le titre VIVrE la Goutte d'Or. Toutes les associations qui le souhaitent, installées dans ce quartier ou y menant une activité, s'y présenteront aux habitants sur des stands.

Parmi les associations qui sont à l'initiative de ce Forum : la Salle St-Bruno, les ateliers santé URACA, le Comité actions logement, l'ADCLJC (qui s'occupe des jeunes), les Enfants de la Goutte d'Or, Graine de jardin, Gaby Sourire, les Xérogaphes, etc. Il y en aura pas mal d'autres. Une animation est prévue, musique, petits spectacles...

Une excellente occasion de faire connaissance avec l'intense vie associative de ce quartier. ■



Méto Château-Rouge : la RATP va enfin agrandir la station

La situation dans la station actuelle, ultra-étroite, est devenue insupportable et dangereuse. La RATP s'était refusée durant des années à tous travaux d'agrandissement. Mais enfin elle accepte ! Cela devrait être pour 2016.

Mieux vaut tard que jamais ! La RATP a enfin décidé de transformer la station de méto Château-Rouge pour l'adapter à l'importance du nombre de voyageurs. Depuis dix ans, les usagers, et avec eux la municipalité du 18^e et le conseil d'arrondissement, le réclamaient en vain.

Dans un premier temps, en 2005, la Régie s'y était engagée auprès du maire du 18^e et avait même élaboré un projet, du temps de la présidence d'Anne-Marie Idrac. Projet resté dans les cartons ! Depuis plusieurs années, les usagers avaient signé par centaines des pétitions et constitué une association d'usagers, ACRUM. Rien n'y faisait.

Et puis en juin dernier, miracle : Pierre Mongin, le PDG actuel de la RATP, avait répondu à une nouvelle relance du maire du 18^e qui l'invitait à venir constater de ses yeux les problèmes et même les dangers. Le 29 juin, il avait donc visité les lieux avec Daniel Vaillant et promis de mettre rapidement à l'étude un projet de rénovation.

Il y avait urgence : avec plus de 20 000 voyageurs par jour et plus de 22 000 le samedi (27 % d'augmentation en douze ans), la station Château-Rouge arrive au septième rang des stations les plus fréquentées de la ligne 4. Juste après celles qui desservent des gares et celles qui ont des correspondances avec plusieurs autres lignes. Cela alors que ses infrastructures actuelles sont celles d'une station à petit trafic. De l'aveu même des responsables du nouveau projet, Château-Rouge figure dans le top 10 des stations en situation très critique du réseau.

Une salle des billets plus grande

L'équipe de la RATP en charge des futurs travaux est venue les présenter en réunion publique à la mairie le 27 février. Les habitants ont aussi pu découvrir et commenter ce projet à la mairie ou sur internet pendant tout le mois de mars.

La surface de la salle d'accueil va plus que tripler, passant de 45 à 160 m². Elle sera creusée dans le prolongement nord de la salle actuelle, sous le boulevard Barbès. C'est plus que nécessaire : dans cette salle exigüe, les voyageurs se bousculent souvent jusque dans les escaliers d'accès, parfois même jusqu'au trottoir !

Les modifications réalisées l'an dernier par la RATP ont encore compliqué les choses : les automates de vente de billets, installés du côté des portillons de sortie, obligent les acheteurs à couper le flux dense des sortants pour y accéder et en revenir.

Pire encore : ces appareils sont spécialisés, les uns pour les tickets, les autres pour les forfaits *pass'navigo*. Quand un acheteur découvre qu'il n'est pas devant la machine ad hoc, il doit refaire la queue devant un autre automate, voire traverser la foule pour atteindre une autre machine. Enfin, si cet usager inexpérimenté a besoin d'explications, il doit traverser toute la largeur de la salle pour atteindre le point d'information !

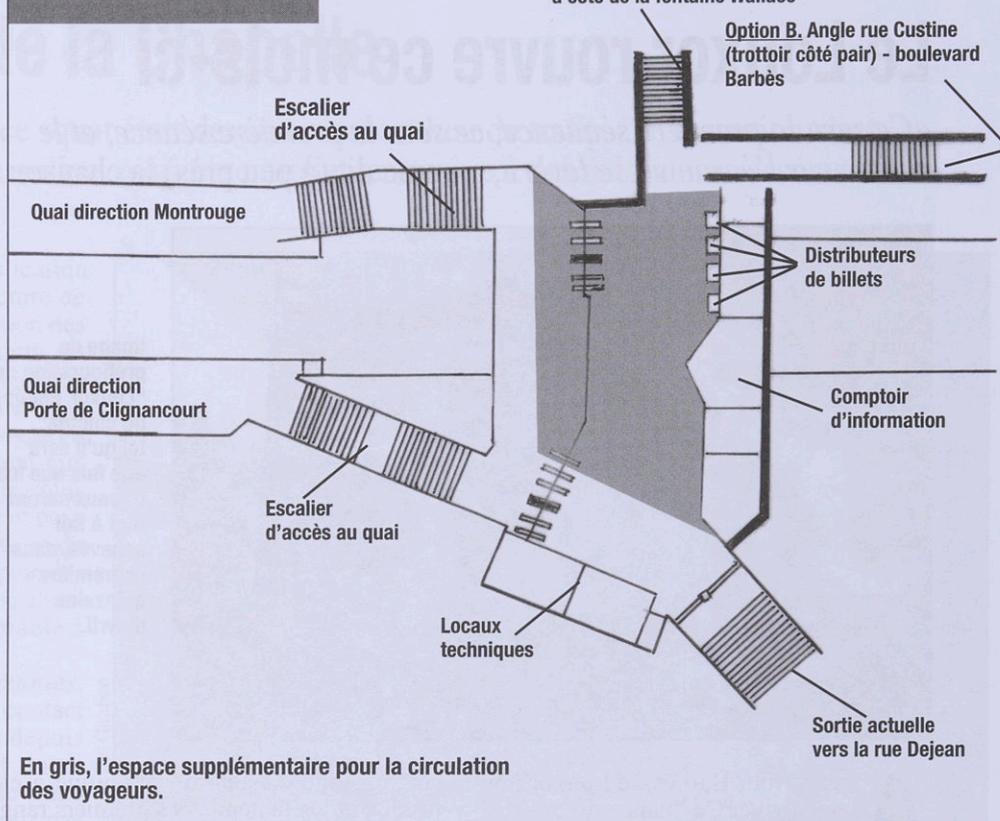
Dans la nouvelle salle, cette stupéfiante erreur de conception sera corrigée. Quatre automates seront installés au fond de la salle, juste à côté de

Ligne 4 : terminus Montrouge

Au sud de la ligne 4, le terminus d'Orléans, mais Mairie de Montrouge. Ce prolongement de 1,4 km a été inauguré samedi 23 mars, après presque sept ans de travaux. Mairie de Montrouge est la 303^e station du méto parisien.

Un nouveau prolongement est prévu vers les stations Verdun-sud (à Montrouge) et Bagneux, il devrait être mis en service fin 2019. ■

PLAN DES FUTURS AMÉNAGEMENTS



la cabine d'information. Ils seront polyvalents : on pourra y acheter des tickets et des carnets aussi bien qu'y recharger son *pass'navigo*.

Autre point positif : au lieu des trois tourniquets d'entrée et des deux portillons de sortie actuels, on trouvera quatre dispositifs d'entrée et quatre de sortie, plus deux "passages élargis" pour les poussettes et les voyageurs chargés de colis très volumineux. Ces accès seront disposés en deux "lignes de contrôle" : l'une du côté des escaliers d'accès au quai direction Porte d'Orléans (maintenant direction Montrouge, voir l'encadré), l'autre du côté de ceux vers Porte de Clignancourt. Ainsi les flux ne seront plus obligés de se croiser dans les couloirs.

Nouvel accès de l'autre côté du boulevard Barbès

Enfin, et ce n'était pas le plus facile à obtenir, la RATP créera un nouvel accès du côté ouest du boulevard Barbès, c'est-à-dire du côté de la rue Custine.

Les études sont encore en cours pour déterminer le meilleur emplacement, en fonction du sous-sol. Deux hypothèses : soit à l'angle des rues Poulet et Custine, sur le terre-plein près de la fontaine Wallace, soit à l'angle de la rue Custine et du boulevard Barbès, sur le trottoir nord (du côté de la Poste). A priori, la première solution a davantage de chances d'être retenue.

Au final, la station va vraiment changer en mieux. Deux regrets

Pour la deuxième sortie, deux options :

Option A. Sur l'esplanade à côté de la fontaine Wallace

Option B. Angle rue Custine (trottoir côté pair) - boulevard Barbès

cependant. D'une part, les ventes au guichet ne seront pas rétablies. Or l'utilisation des appareils automatiques de vente n'est pas facile pour les très nombreux touristes se dirigeant vers le Sacré-Cœur et les immigrés qui ne maîtrisent pas tous non seulement la langue mais même la lecture.

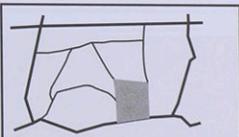
D'autre part, le projet ne prévoit pas la création d'un accès pour les handicapés. Cela aurait coûté plus cher, c'est vrai, mais l'occasion était à saisir lors de travaux de cette importance ; cela coûtera plus cher encore d'en créer un plus tard.

La station fermera pendant un an pour les travaux

Il va falloir encore être patient : les travaux vont durer près de deux ans. Ils devraient démarrer en 2014, s'achever courant 2016. On va creuser sur le boulevard Barbès et, pendant le chantier, la circulation sera réduite à deux voies au carrefour Château-Rouge. Beaux embouteillages à prévoir.

En outre, la station devra fermer pendant un an, à une date pas encore précisée. Vraiment difficile pour ses milliers d'utilisateurs quotidiens. Mais, ont expliqué les responsables du projet, les travaux dureraient plus longtemps encore si l'on ne fermait pas la station. Il faudra donc faire avec ; les usagers devront se reporter, durant cette année-là, aux stations Marcadet-Poissonniers ou Barbès, ou encore aux bus.

Marie-Odile Fargier



Goutte d'Or - Château-Rouge

Le Louxor rouvre ce mois-ci

«Ce sera la première séquence, ce sera la première séance, et le rideau sur l'écran va se lever», comme dit (à peu près) la chanson.

Pumain-Art Graphique et Pterimoine



Image de préfiguration du "Louxor, Palais du cinéma", tel qu'il sera une fois que les travaux seront tout à fait achevés, dans la première quinzaine d'avril.

Au carrefour Barbès, le Louxor nouveau arrive. Ce "Palais du cinéma" entièrement réhabilité doit ouvrir en principe mercredi 17 avril avec, à 11 h, accueil des associations de quartier, puis visite des lieux par les élus dans l'après-midi, et par les gens du monde du cinéma en soirée.

Ils verront comment le Louxor a retrouvé son lustre, comment le décor à l'égyptienne, datant de sa construction en 1921, a été restauré à l'identique : mosaïques à l'extérieur, et à l'intérieur bustes de pharaons en stuc, pochoirs représentant scarabées, fleurs de lotus et frises de jeunes filles de profil...

La grande salle (1 500 places à l'origine, 342 maintenant) a perdu un peu d'espa-

ce : un vide d'isolation phonique a été installé et les fauteuils des premiers rangs quasiment collés à l'écran ont été supprimés. Deux salles nouvelles ont été créées en sous-sol, de 140 et de 74 places.

Films grand public mais de qualité, et films d'art et d'essai. Le Louxor mettra l'accent sur le cinéma méditerranéen. La grande salle du rez-de-chaussée porte le nom de Youssef Chahine et des manifestations en hommage au grand réalisateur égyptien auront lieu pendant les premiers mois.

Des séances jeune public sont également prévues, ainsi que des animations et débats ouverts sur le quartier. Chaque mois, une Université populaire y tiendra ses cours accessibles à tous. ■

Deux expositions à l'occasion de la réouverture du Louxor

Deux expositions sont prévues à l'occasion de la réouverture du Louxor, après réhabilitation complète, prévue le 17 avril. Toutes deux sont conçues par les associations qui œuvrent depuis plusieurs années pour la rénovation de ce palais du cinéma datant de 1921 et de son décor à l'égyptienne, et aussi pour une animation ouverte sur le quartier de ce nouveau lieu culturel.

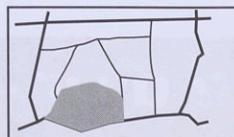
Les Amis du Louxor organisent, jusqu'au 25 mai, une exposition à la **mairie du 10e**. (Situé au carrefour Barbès-Rochechouart, le Louxor appartient géographiquement à cet arrondissement.)

Scénographiée par Philippe Pumain, l'architecte de la réhabilitation, l'expo propose un parcours thématique en sept sections retraçant l'histoire du cinéma, de ses métamorphoses et avatars, de son abandon à la décrépitude, puis de sa renaissance.

Paris-Louxor, organisation dissidente de

la première, poursuit des objectifs similaires et est très active pour mobiliser les habitants : pots conviviaux réguliers, fête annuelle au *Divan du monde* (un ancien cinéma d'ailleurs), site internet, lettre trimestrielle d'information. Elle organise, elle aussi, une exposition, à la **mairie du 18e** et en partenariat avec celle-ci. Cette exposition s'intitule *Nos cinémas de quartier* et sera à la mairie du 25 avril au 25 mai.

Elle retracera l'histoire du Louxor mais s'articulera surtout autour de témoignages de gens qui ont connu l'âge d'or des cinémas de quartier des 9e, 10e et 18e arrondissements, sur les boulevards de Rochechouart et de Clichy, et de documents à ce sujet. Par exemple, dans notre arrondissement, on comptait trente-quatre salles en 1955, avant l'explosion de la télévision, vingt-huit en 1970, seize en 1983, trois en 1990... et deux actuellement : le *Studio 28* de la rue Tholozé et le *Pathé Wepler* de la place Clichy ! ■



Montmartre

Poteaux totems, du beau, du propre

Pour redonner, le temps d'un week-end, un air de fête à la place des Abbesses et alentour.

Pour avoir envie de prendre soin de son quartier, il faut l'aimer. Pour l'aimer, il faut le trouver beau. Telle est la conviction – largement partagée d'ailleurs – de Catherine Errard. Ainsi lui est venue l'idée d'inviter les habitants à décorer la place des Abbesses et ses environs, au moins le temps d'un week-end. Comment ? En peignant de grands rouleaux de cartons, qu'au jour J on enfilera sur les potelets le long des trottoirs.

Aborigènes...

Une jolie idée mais beaucoup de préparation à laquelle elle s'est attelée, toute seule d'abord, depuis plusieurs mois. Il est vrai que Catherine n'en est pas à son coup d'essai.

Lorsqu'elle travaillait à Air France et habitait Orly, elle avait organisé une exposition d'œuvres des jeunes du coin et de leurs parents en même temps que de cinquante toiles d'artistes aborigènes australiens, un art qui la passionne.

Quand elle est revenue vivre aux Abbesses, voici trois ans, elle a trouvé le quartier bien sale : mégots, papiers sales, crottes de chiens, et aussi de forts déplaisants relents d'urine dont les consommateurs des nombreux cafés inondent les coins sombres.

...et voisins

Peut-être ces malpropres feront-ils plus attention si des œuvres d'art décorent les lieux, espère-t-elle. Elle propose que chacun illustre dans son œuvre une de ces atteintes à l'environnement ou/et les solutions pour les éviter. Si elle suggère de le faire dans le style des aborigènes, c'est parce qu'elle pense que leur graphisme simple ne met pas les amateurs en échec.

Elle fournit le matériel : de grands rouleaux de carton longs de 4 mètres qu'elle va chercher elle-même au Castorama de la rue Caulaincourt et un stock de peinture offert par le magasin. Les rouleaux sont découpés à



DR

Quelques "totems" déjà réalisés, dans le style des peintures des Aborigènes d'Australie.

l'avance en différentes longueurs.

Déjà plusieurs de ces "totems" s'entassent dans son appartement : des amis, des voisins qui ont entendu parler de son projet sont venus spontanément apporter leur contribution. D'autres totems ont été peints par des pensionnaires de la maison d'accueil spécialisée de Thiais où vivait son beau-fils, polyhandicapé.

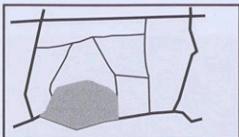
Au son de l'accordéon

Mais la série n'est pas close et le projet est ouvert à tous, car l'espoir de Catherine Errard est de faire se rencontrer les habitants, les passants, les touristes de toutes les générations et que chacun prenne conscience du rôle qu'il peut jouer dans l'espace public. Il suffit de prendre contact avec elle pour participer à ce projet artistique.

Le dimanche 26 mai, dès le matin, les poteaux totems seront joyeusement installés dans le quartier et participeront à leur manière à la campagne de la mairie pour la propreté. *L'Ensemble vocal des Abbesses* viendra chanter au son de l'accordéon et du violon et on fera la fête.

Marie-Odile Fargier

□ catherine4551@hotmail.fr



Montmartre

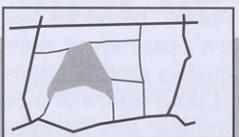
Une manifestation de prostituées à Pigalle

Environ trois cents personnes, essentiellement des prostituées et quelques militants associatifs d'AIDES (qui agit pour la prévention du sida) et de Médecins du monde, se sont rassemblées place Pigalle, samedi 16 mars, pour demander l'abrogation de la loi sur le "racolage passif".

Le racolage en vue de prostitution est depuis longtemps considéré comme un délit. Mais il y a dix ans, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, a fait voter la création d'un nouveau délit, le racolage passif. Il s'agirait pour les prostitué(e)s d'inviter d'éventuels clients, tout simplement par les vêtements ou par l'attitude (par exemple le fait de rester longtemps debout au même endroit).

Cette loi n'a pratiquement entraîné aucune condamnation : les tribunaux ne peuvent condamner que sur preuves, et le fait d'être habillé de telle façon, ou de se tenir à tel endroit, ne prouve pas, en soi, qu'il s'agit de racolage. Cette loi avait pour seul but (outre l'effet d'annonce) de permettre de placer en garde à vue toute personne suspecte, espérant ainsi amener d'éventuelles prostituées à dénoncer leurs proxénètes.

Cela ne s'est pas avéré très efficace, et c'était contestable juridiquement. Une proposition de loi en vue d'abroger le délit de "racolage passif", déposée par une élue écolo, est en discussion au Parlement depuis le 28 mars. ■



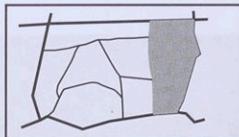
Clignancourt

Made in Paris 18e, un week-end pour découvrir des créateurs

Des commerçants, créateurs et artisans d'art, installés dans le quartier Clignancourt autour de la mairie, invitent à les découvrir, du vendredi 5 au lundi 8 avril. Portes ouvertes et animations au programme de cette première édition de *Made in Paris 18e*.

Ils sont huit participants : *Chez Hélène*, salon de thé, 89 rue Duhesme, *Matière active*, boutique de déco, 59 rue du Mont-Cenis, *Petit pois*, salon de thé, 57 rue du Mont-Cenis, *Les Pieds dans l'herbe*, fleuriste, 19 rue Hermel, *La Manufacture parisienne*, déco, 93 rue Marcadet, *Atelier de style*, stylisme, 65 rue Ramey, *L'Absurde imposture*, bar, 5 rue Eugène-Sue et *De la Terre à l'Objet*, céramiste, 8 rue Eugène-Sue.

Une tombola permet de gagner des cadeaux en fin de manifestation. ■



La Chapelle

Évacuation d'un squat de toxicomanes à la Porte de la Chapelle

Sous le périphérique, ce squat était devenu aussi un lieu de trafic. L'évacuation s'est faite en présence de la police, mais essentiellement grâce à des médiateurs associatifs qui l'avaient préparée.

Le mardi 5 mars, en application d'un arrêté de la Préfecture de police, a eu lieu l'expulsion des personnes qui avaient squatté un emplacement sous le périphérique, près de la Porte de la Chapelle.

Des consommateurs de drogue en très grande précarité y avaient mis en place des aménagements sommaires, à la fois pour y vivre et pour créer des pratiques de vente et de consommation. Ils y sont depuis des années, parce que c'est un lieu abandonné, un espace vide favorable à leur tranquillité.

La *Coordination toxicomanies*, installée dans le 18e, est en contact avec ces usagers de drogue depuis longtemps et les connaît bien. Lorsque l'insalubrité y est devenue trop importante – pas d'eau, pas d'électricité, pas de poubelles, ils vivent sur un tas d'ordures –, elle a envoyé un signalement d'alerte, qui a abouti à l'expulsion.

Mais celle-ci s'est faite après concertation avec ces personnes. La police, présente mais sans intervenir, a laissé travailler l'association, qui a coordonné l'évacuation pendant et après. Les usagers avaient informé les médiateurs de la *Coordination* qu'ils étaient contents de traiter avec eux dans ce moment difficile. Dans des cas de ce genre, il peut y avoir de petits incidents, des drogués qui "pètent les plombs", car une telle évacuation est douloureuse, mais les médiateurs savent la gérer.

Des Roms s'étaient installés depuis quelque temps non loin d'eux, ils ont aussi été expulsés du lieu.

Un hébergement temporaire

Après l'évacuation, l'entreprise de déchets a enlevé 250 m³ de déchets divers (c'est-à-dire onze grandes benes) du côté des Roms, et autant du côté des toxicomanes.

Pour que l'évacuation se fasse de manière satisfaisante, il faut offrir un dispositif de sortie pour ces personnes. Avec la mairie de Paris, la préfecture et la mairie d'arrondissement, a été mis en place un hébergement temporaire. La préfecture a réquisitionné des chambres d'hôtels que la Ville paie, dans une perspective de six mois. Les toxicomanes ont été relogés selon une liste établie par la préfecture.

L'hébergement provisoire peut aider les drogués à entrer dans un parcours de soins.



Après l'évacuation et le nettoyage du lieu.

Le rôle de la *Coordination toxicomanies* est double : en direction des usagers de drogues et en direction des habitants des quartiers qu'ils fréquentent. Il s'agit de régler autant qu'il est possible les problèmes qui se posent de part et d'autre.

Le lieu sera "sécurisé"

La *Coordination* a travaillé, pour cette évacuation, en collaboration avec d'autres associations qui accompagnent les drogués. «*Certaines sont venues nous donner un coup de main*, explique le directeur, Pierre Leyrit, pour l'évacuation : AIDES 75 (qui s'occupe surtout de prévention du sida),

ou l'Association Charonne (qui gère un lieu d'accueil situé sur le boulevard Ney)... On se réunit à l'Agence de Santé pour faire le bilan et se répartir les tâches. On va embaucher une médiatrice qui ira dans les hôtels rappeler aux uns et aux autres leurs obligations. Sans les associations, nous n'y arriverions pas.»

Le lieu va maintenant être "sécurisé", c'est-à-dire que l'on ne veut pas qu'il soit réinvesti. D'abord grâce à la présence d'inspecteurs de la Ville et de maîtres-chiens. Puis en posant des grillages, des caméras et en réalisant un travail paysager.

Claude Polak

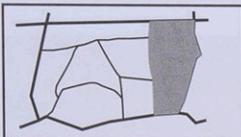
Nouvelles issues de la station Porte de la Chapelle : ouverture retardée

Dans le cadre des travaux de prolongement de la ligne 12 (Mairie d'Issy-Porte de la Chapelle), la RATP avait accepté de créer de nouvelles issues à la station Porte de la Chapelle, plus au sud que les sorties actuelles, pas très loin du rond-point de la Chapelle. Sur le trottoir ouest (côté voies ferrées), un escalier relié à la station par un couloir. Sur le trottoir est, un escalier et un ascenseur.

Ces travaux ne pouvaient être finalisés qu'après l'achèvement du premier tronçon de prolongement de la ligne. Ceci est chose faite : depuis décembre dernier, la station *Porte de la Chapelle* n'est plus le terminus de la ligne. Celui-

ci se trouve maintenant à la station *Front populaire*, à la limite de Saint-Denis et Aubervilliers. De ce fait, le local technique de régulation qui se trouvait au bout des quais de la Porte de la Chapelle a été démonté, et l'ouverture vers les nouveaux accès est possible.

Il y a un an, la RATP nous annonçait la mise en service de ces nouveaux accès pour mars 2013 (voir le 18e du mois avril 2012). Ensuite elle a parlé, plus évasivement, du "printemps 2013". Mais la RATP a elle aussi des problèmes de budget. Fin mars, les travaux ne sont pas terminés, et on nous dit que ce ne sera «pas avant le deuxième trimestre». Mai pourrait être une date vraisemblable. ■



Les onze jours de fermeture des jardins d'Éole

Ce vaste espace vert a été fermé du 18 au 29 mars. Près de six ans après son ouverture, il avait besoin d'une remise en état. Mais il a aussi souffert de certains "usages délictueux"...



Françoise Hamers

Le panneau annonçant la fermeture.

Après onze jours de fermeture, du 18 au 29 mars, est venue l'heure de la réouverture pour les jardins d'Éole, rue d'Aubervilliers. Les travaux devaient permettre un «nettoyage approfondi» et une remise en état de ce vaste espace de 4,5 hectares, avait indiqué la mairie de Paris.

Ce parc a ouvert en 2007. Il n'est pas anormal que, près de six ans plus tard, une remise en état y soit effectuée. Mais la fermeture avait un autre objectif : trouver des réponses aux «usages délictueux» qui depuis plus d'un an s'y étaient installés, ainsi que l'indiquait clairement le communiqué de la mairie.

Les pieds dans l'eau

À vrai dire, en se promenant dans le parc à la veille de la fermeture, il ne paraissait pas si dégradé que cela. Les pelouses et les allées, à part

quelques endroits où des roues de scooter y avaient creusé des ornières, semblaient en bon état. Toutefois, un joggeur signale que par endroits le sol des pelouses est un peu effondré ; lorsqu'il y passe, son pied s'enfonce dans de l'eau. Une des installations du coin des enfants (le "pont de singe") était interdite, ayant besoin de réparations, mais sur le reste de cet espace des mères de famille et des gamins étaient là tranquillement, malgré le froid.

Pendant la fontaine et le minicanal étaient hors d'eau depuis un bon moment et exigeaient d'être réparés. Dans la partie sud, les espaces gravillonnés étaient envahis de mauvaises herbes. Des travaux étaient donc nécessaires.

Un cri d'alerte

L'autre nécessité, c'était de manifester la volonté de la mairie de mettre

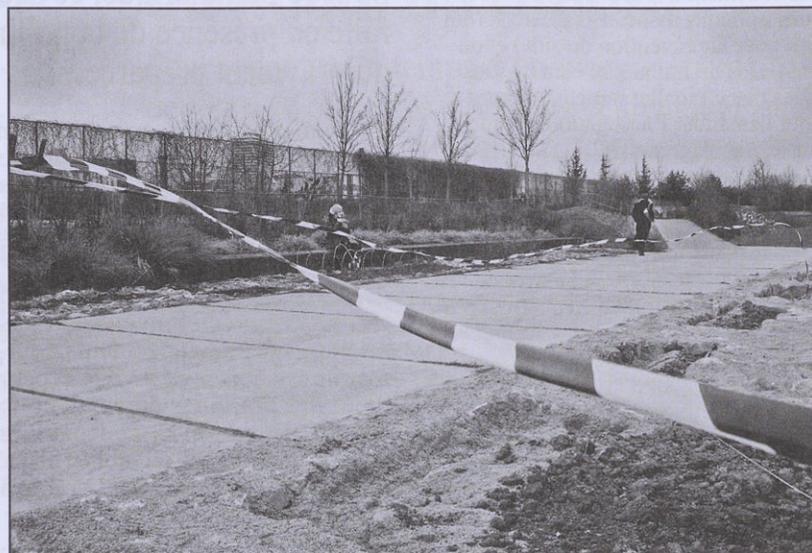
Naguère, une zone de trafic de drogue intense

À la fin des années 1990, cette partie sud de la rue d'Aubervilliers a été un des centres du trafic de drogue à Paris. Des dealers avaient squatté des appartements dans les immeubles vétustes de "l'îlot Caillié", côte à côte avec des appartements encore occupés par des familles. Ils stationnaient tout le jour dans la rue, recevant leurs clients pour le trafic au et au su de tout le monde. Cette zone était devenue sordide.

Certains riverains avaient réagi en mettant en place des patrouilles d'habitants, destinées à dissuader le deal. Il s'étaient eux-mêmes nommés "les

pères de Stalingrad" – car ce secteur de l'îlot Caillié, bien que faisant administrativement partie du 18e, est plus proche en réalité du 19e et du quartier Stalingrad. Ces patrouilles avaient suscité des polémiques, car risquant d'entraîner des affrontements violents – qui finalement n'eurent pas lieu.

La rénovation du bâti, entreprise par la municipalité à partir de 2005-2006, avec démolition des immeubles vétustes et reconstruction, a été l'élément décisif qui mit fin à ce trafic. Cinq ou six ans plus tard, hélas, le voilà revenu, juste un peu plus loin, autour des Jardins d'Éole. ■



Une allée du parc. Des fosses destinées à la plantation de haies ont été creusées.

un frein aux débordements de bandes de jeunes qui avaient élu domicile là et semblaient vouloir y faire la loi. Et de dissuader les "buveurs de bière jusqu'à plus soif", et surtout le trafic et la consommation de drogue qui s'y développaient, à l'abri des bosquets et des haies, notamment dans les massifs de bambous au nord du parc, ainsi qu'en témoignaient les canettes, voire seringues ou "pipes à

respondants de nuit" de la Ville de Paris, employés chargés essentiellement de la médiation. Elle signalait les plaintes des jardiniers qui voyaient parfois leur travail saccagé.

«Le parc continue d'être fréquenté», disent les responsables de l'association, mais tout cela crée un climat d'inquiétude auquel il faut remédier.

Quelles réponses ?

À l'heure où nous "bouclons" ce numéro, le jardin n'a pas rouvert, nous ignorons donc quelles modifications ont été apportées pour remédier à ce que la mairie appelle des "usages délictueux". Probablement on aura, entre autres, éclairci les bosquets où des gens pouvaient se cacher...

Jean-François Seguin, membre de l'association *Les Jardins d'Éole* et secrétaire d'un collectif qui s'occupe de coordonner les animations organisées sur le jardin, nous déclare :

«Je ne pense pas que des aménagements formels, même s'ils sont nécessaires, bien conçus et bien réalisés, pourront à eux seuls remédier à ces «usages illicites». Les jardins d'Éole sont un des espaces publics de nos quartiers. Ils ne peuvent pas être une bulle de sérénité au cœur d'un quartier qui n'est pas serein.

Pour autant, tout doit être mis en œuvre pour que ces grands jardins soient "pour tous". Tous les acteurs concernés, élus, fonctionnaires, organismes publics et privés, associations, le public, doivent, chacun dans leur rôle et leur responsabilité, se mobiliser pour que nous y soyons bien.

Je suis convaincu que ces jardins offrent un occasion unique pour une action collective en faveur du bien-être de tous et de chacun...» ■

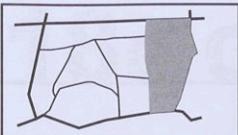
Un local dans le jardin pour le Troc livres

Les responsables de l'association *Les Jardins d'Éole* ne seront bientôt plus obligés, lors du *Troc livres* qu'ils organisent le troisième samedi de chaque mois, d'arriver avec plusieurs centaines de livres et de repartir avec à peu près autant (et le papier, ça pèse très lourd !). Le conseil d'arrondissement du 18e a voté l'installation d'un petit local, dans les jardins même, où ils pourront stocker les livres d'une fois à l'autre. ■

crack" qu'on y découvrait.

L'association *Les Jardins d'Éole*, qui pendant dix ans, depuis les années 1990, avait milité pour la création de ce parc, s'en était inquiétée. Elle avait en octobre dernier lancé l'alerte dans une lettre au maire de Paris (voir le 18e du mois de novembre 2012).

Elle dénonçait les dérives, des bagarres entre jeunes, des agressions d'usagers du parc (certes, la plupart du temps, verbales), mais elle rappelait aussi le passage à tabac par une bande, en juillet 2012, de "cor-



La Chapelle

Rue Philippe-de-Girard, des immeubles en bois, comme des jeux de Lego

Les nouveaux logements ont été inaugurés le 7 mars

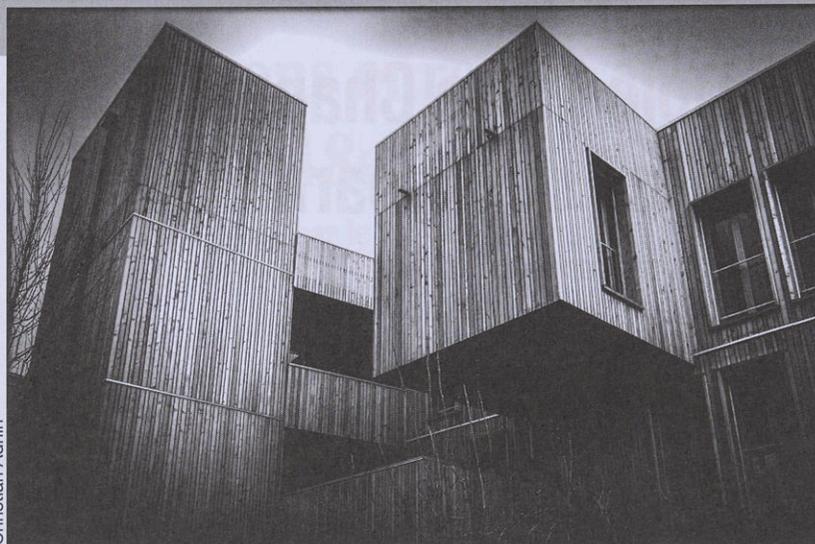
Quinze logements dans de nouveaux immeubles 100 % en bois, enveloppe et planchers, sur ossature préfabriquée, assemblés comme un jeu de Lego, figurent parmi les trente logements sociaux inaugurés le 7 mars par le maire du 18^e et le préfet de Paris.

Ces logements de conception originale et audacieuse utilisent l'énergie solaire grâce à des panneaux produisant de l'eau chaude sanitaire et à des capteurs photovoltaïques produisant de l'électricité. La chaudière est collective, au gaz, la ventilation à récupération de chaleur, les toitures sont végé-

talisées avec jardins privatifs.

L'opération conjugue rénovation et constructions neuves. Elle est signée des architectes Christophe Ouhayoun et Nicolas Ziesel.

La SIEMP (une des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris, qui gère environ 10 700 logements) a réhabilité et construit ces trente logements sociaux familiaux (de une à six pièces), dont la moitié se développe dans la profondeur de la parcelle. Une opération qui s'inscrit dans le cadre de la mission de résorption de l'habitat insalubre dont est chargée la SIEMP.



Christian Adnin

Une architecture de conception originale et audacieuse.

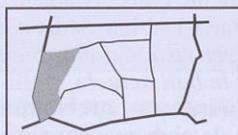
La construction existante sur rue, en très mauvais état, a été conservée mais réhabilitée. Elle a permis de recréer quinze logements répondants aux normes actuelles de sécurité et de confort.

Les architectes ont multiplié les attentions à l'égard des locataires : présence d'un étendoir à linge collectif en toiture, installation des salons côté cour pour que la vie collective se tourne vers

le jardin aménagé en cœur d'îlot...

Dans la partie neuve, certains logements disposent d'un espace supplémentaire, une "boîte" en porte-à-faux sur le jardin, que les locataires sont libres d'utiliser à leur guise (chambre, bureau, etc.). Au total, tout a été fait pour respecter la convivialité et l'environnement.

Claude Polak



Grandes Carrières

Transports : l'austérité retarde des projets pour désengorger la ligne 13

Le prolongement de la ligne 14 depuis Saint-Lazare reste à l'ordre du jour, toujours à échéance 2017. Mais le projet de rocade banlieue-banlieue est sérieusement retardé. Il pourrait en être de même pour le prolongement du tramway.

L'austérité est à l'ordre du jour et, comme beaucoup d'autres budgets publics, celui des transports est touché. En particulier, pour ce qui concerne notre arrondissement, des projets qui devraient décongestionner la ligne 13 (Châtillon- Saint-Denis-Gennevilliers), sans être annulés, sont retardés et leur coût revu à la baisse.

Trajets de banlieue à banlieue

La situation sur cette ligne a été légèrement améliorée par quelques mesures techniques, limitées. Mais fondamentalement, le problème demeure, il suffit pour le voir de se rendre à la station Place de Clichy le soir aux heures d'affluence : c'est affreux. Une des principales raisons de l'encombrement : beaucoup d'habitants de la banlieue nord-ouest, travaillant dans une autre commune de banlieue que la leur, n'ont pas d'autre possibilité de s'y rendre dans des délais raisonnables que de passer par la gare Saint-Lazare, donc d'emprunter la ligne 13.

Premier projet pour y remédier : le

prolongement de la ligne 14 (actuellement Olympiades- Saint-Lazare) jusqu'à Mairie de Saint-Ouen, en passant par la Porte de Clichy, offrira à ces voyageurs une autre possibilité. Le projet et son financement ont été actés. La mise en service complète reste envisagée pour 2017.

En revanche, l'autre projet, de bien plus grande ampleur, est retardé : la création d'une nouvelle ligne en rocade autour de Paris, à une distance de 5 à 20 km des limites de la capitale, permettant d'aller de banlieue à banlieue sans passer par Paris.

Ce projet, on s'en souvient, avait été lancé par la région Île-de-France. Il avait failli être remis en cause par le projet de "Grand Paris Express" imaginé par Nicolas Sarkozy. Les deux projets avaient des finalités différentes : celui de la région visait à améliorer la situation concrète des habitants de la banlieue, et par contre-coup de certaines lignes de métro parisiennes ; celui du gouvernement de Sarkozy voulait relier entre eux des "pôles d'avenir", centres technologi-

ques ou d'affaires, aéroports, situés bien plus loin de Paris.

Un compromis avait finalement été trouvé : on fera les deux. Évidemment, cela coûte plus cher.

Des quais plus courts

Dans le calendrier qui vient d'être annoncé par Jean-Marc Ayrault au nom du gouvernement, le premier tronçon de la rocade qui sera réalisé (horizon 2020) se situera au sud de Paris. La raison de cette priorité est simple : le tracé sud passe en partie par des zones moins construites qu'en banlieue nord, et où par conséquent l'acquisition des terrains sera plus facile et moins coûteuse.

Le tronçon nord-est entre Saint-Denis-Pleyel et Noisy-le-Grand, qui concerne indirectement la situation de notre ligne 13, n'est prévu que pour 2023. Et le tronçon nord-ouest, entre Saint-Denis-Pleyel et Nanterre, seulement pour 2027.

En outre, les coûts de construction sont revus à la baisse : entre autres, les quais des stations seront plus

courts (120 mètres au lieu de 200 pour beaucoup d'entre elles), certaines parties prévues initialement en souterrain seront en surface à la façon des tramways, etc.

Tram : le budget pas encore voté

Un autre projet risque d'être retardé : le prolongement du tramway autour de Paris depuis la Porte de la Chapelle jusqu'à la Porte d'Asnières. Ici, la Ville de Paris est aux commandes ; la participation financière de l'État est loin d'être acquise. Mais les restrictions budgétaires au niveau de l'État auront des retombées pour les collectivités locales, donc pour Paris.

Ce prolongement du tramway était envisagé pour l'horizon 2017. Des études ont été menées. Mais aucun calendrier de travaux n'est établi, aucun financement acté. La municipalité de Paris ne le remet pas en cause, mais quant aux dates, on verra...

René Molino

□ Voir page 9 : la rénovation de la station Château-Rouge. Et page 11 : la station Porte de la Chapelle.

Le Dojo de La Chapelle menacé de disparition

Le club a cinq mois pour trouver un nouveau local. La municipalité tarde à l'aider.

Bien connu des habitants de La Chapelle, le Dojo est menacé de disparition à la fin de l'été. Un comité de soutien a été créé pour sauver ce club de renommée internationale qui a formé des centaines d'enfants, dans un esprit et un lieu uniques.

Ouvert en 1989, deux cents membres chaque année, des dizaines d'adultes, des centaines d'enfants ouverts à l'esprit du judo, le Dojo de La Chapelle est menacé de mort subite. Le club et l'équipe dirigeante ont cinq mois pour trouver une nouvelle salle. Figure originale dans la capitale, le Dojo accueille, sept jours sur sept, petits et grands.

Un tatami de 250 m², unique Dojo de Paris

À l'entrée au fond d'une cour, le nom du club est écrit en graphie japonaise à côté d'un rosier grimpant en façade. À l'intérieur, une photo du maître Kano, l'inventeur du judo, des calligraphies et un tatami de 250 m². Dans cette ancienne usine du XIXe siècle, l'immense tatami s'étale sous sept mètres de hauteur avec un plafond voûté en métal.

Le Dojo est le seul lieu à Paris exclusivement dédié au judo, avec un esprit différent des autres clubs qui officient dans les espaces multiactivités. Au Dojo, l'esprit du judo traditionnel, celui du Kodokan, règne. Une philosophie portée par son fondateur et professeur Pierre Le Caër.

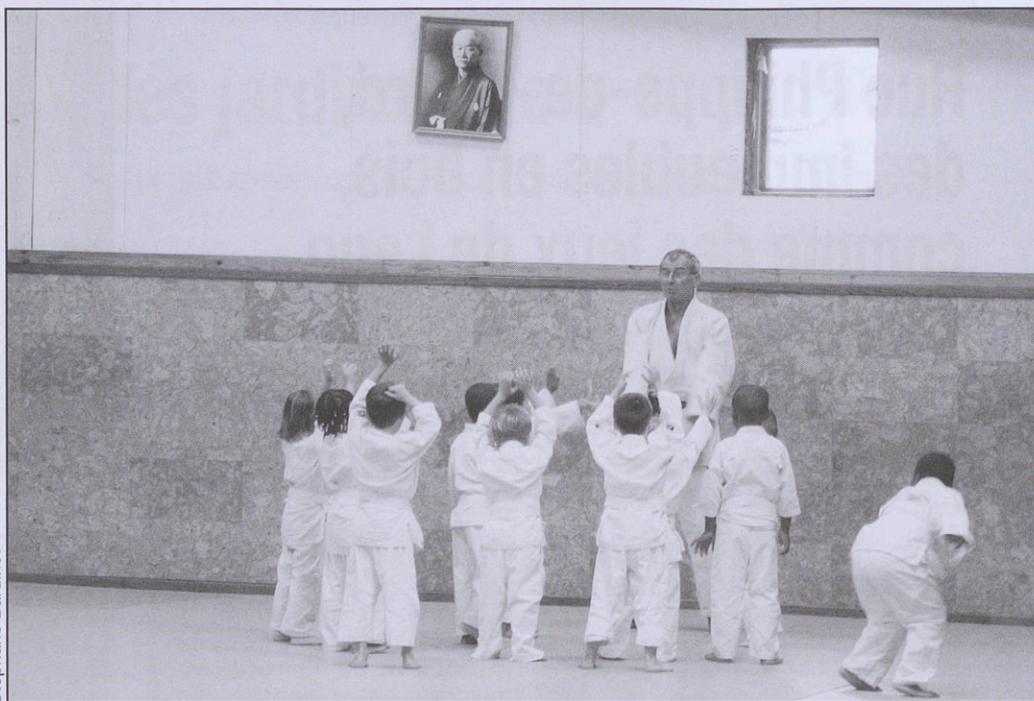
Pierre Le Caër, 65 ans, huitième dan, est l'âme charismatique du lieu.

Depuis l'ouverture, il a su assurer l'autonomie financière du club et promouvoir un judo très lié avec le Japon d'origine. Breton, un peu taiseux, bienveillant, le caractère trempé mais adoré des enfants, Pierre Le Caër, après sa carrière sportive, a poursuivi « la recherche de la Voie » au Japon, notamment au Dojo Kodokan fondé par Jigorō Kano. Depuis son installation à Paris, il s'emploie à transmettre ces valeurs traditionnelles et son amour du Japon. Également sculpteur de métaux et de minéraux, M. Le Caër a disposé ses œuvres partout. Sobres et énigmatiques, elles participent de l'atmosphère du lieu.

Une renommée internationale

Au fil des ans, cette qualité, cette ouverture ont donné au Dojo de La Chapelle une renommée internationale. Grâce à ses contacts au "pays du soleil levant", le club reçoit régulièrement des grands maîtres ou des champions nippons qui viennent faire des démonstrations et donner des cours, parfois pendant plusieurs semaines.

En 2012, un ancien champion olympique, un maître ceinture rouge de 92 ans et un expert du sabre japonais ont ainsi honoré le lieu de



Pierre Le Caër et quelques-uns de ses jeunes élèves. Au mur, la photo du maître Kano.

leur présence. Fin 2012, c'est la NHK, la grande chaîne télé japonaise, qui est venue tourner ici, pour comprendre le succès du judo auprès des jeunes Français.

Fin de bail, quelle solution ?

En septembre, l'usine et l'atelier attendant seront rasés pour construire des logements. Le bail privé n'est pas reconduit alors que M. Le Caër préparait sa succession et qu'Igor Van Vymeersch, 31 ans, devait prendre le relais.

Sous le coup de la nouvelle, professeurs, pratiquants enfants et adultes, parents, anciens membres se sont retrouvés dimanche 25 mars pour discuter de la situation. Un comité de soutien a été créé. À la veille des élections municipales, le comité attend le soutien des politiques de tous bords et des instances locales. Jointe par

le18e du Mois, la municipalité d'arrondissement, en la personne du premier adjoint Éric Lejoindre, dit être favorable à un déménagement au 38 rue de La Chapelle, dans des locaux proposés par Paris-Habitat. Mais « le montant du loyer risque d'être bien plus élevé que le bail actuel », souligne Éric Lejoindre.

De son côté, le club accepte cette solution mais pointe que le bâtiment est actuellement presque en ruine et nécessite d'importants travaux.

Une solution sera-t-elle trouvée ? Il en va de la survie d'un petit club indépendant qui participe à la renommée du judo français dans son meilleur esprit éducatif. Indispensable aux enfants et à la vie du quartier.

Stéphane et Quentin Bardinnet

□ 21 rue de la Chapelle.
Informations, pétition et programme d'action sur le site : <http://dojodelachapelle.fr>

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !



Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement un an + 18 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : 80 €

(24 € abonnement un an + 56 € cotisation)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement + 18 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Tessa Chéry

Riim, 14 ans, une des deux plus jeunes

Sur ce CD que nous avons reçu par la Poste à la mi-mars, il y a dix-huit chansons, de styles toutes interprétées par des filles habitant le 18e arrondissement. Dès la première écoute, nous sommes restés étonnés de la qualité, souvent quasi-professionnelle, de ces jeunes chanteuses dont la benjamine, Amalia, a 10 ans, et les plus âgées moins de 25 ans.

L'éditeur du CD, tiré à trois mille exemplaires et distribué gratuitement, est le centre d'animation Hébert, installé rue des Fillettes (eh oui !). Il dispose depuis 1998, dans ses murs, d'un petit studio d'enregistrement, très utilisé par des jeunes du quar-

Dix-huit chansons enregistrées par des filles du 18e de 10 à 25 ans

Le CD qui vient de paraître, édité par le centre Hébert, s'intitule *Talents aiguille*.

tier – mais Alexandre Pothier, un des animateurs du centre, s'est aperçu que c'était presque uniquement par des garçons, et toujours pour du rap.

Or le centre choisit chaque année un thème dominant pour ses activités et en 2012, c'était l'égalité hommes-femmes. Alexandre s'est dit qu'il fallait que des filles aussi utilisent le studio. Une affiche a été apposée dans le centre et divers autres lieux du quartier : «Du 6 février au 13 avril 2012, participez à la compil' 100 % filles, ouverte à tous styles de musique.» D'autres associations ont aidé au projet, telles l'ADCLJC, le GRAJAR, Espoir 18, le Centre musical Barbara... Un ingénieur du son a réalisé les enregistrements.

Dns les fêtes de quartier

Les premières à enregistrer furent Anne et Aurélie, deux lycéennes qui avaient suivi les cours de chant d'un autre centre d'animation du 18, le centre Binet. Leur chanson, *I was here*, de style Rn'B, figure en première place dans le CD et c'est une très belle ouverture. La

deuxième chanson, *Je te promets*, est interprétée dans un style Pop par Riim, 14 ans ; elle s'entraîne depuis l'âge de 6 ans à reprendre des airs déjà connus, elle voudrait maintenant interpréter ses propres compositions.

La troisième interprète, bien qu'ayant choisi pour nom de scène Dynasty l'Ancienne, n'a que 18 ans ; elle chante dans des fêtes de quartier des chansons dont elle écrit les textes. Lorie Cosenza, qui se produit ici et là en France, dans des centres d'animation et des maisons de jeunes, interprète une *cansonetta* populaire italienne. On y trouve aussi une surprenante version de *l'Hymne à l'a-*

mour, le grand succès d'Edith Piaf, en Rn'B Soul, par le duo Sister Sister. Et ainsi de suite.

Elles ne se connaissent pas, à part quelques rencontres individuelles au hasard, Elles ne fréquentaient pas toutes le centre Hébert, elles ne forment pas un groupe. Elles se sont retrouvées pour la première fois ensemble sur scène le 22 mars dernier au Centre musical Barbara, devant un public conquis.

Dans les couloirs du métro

J'avoue pour ma part avoir été séduit par la voix et la façon de chanter de Nicole Amessi, qu'on peut entendre parfois dans les couloirs du métro, dans un répertoire jazz-blues. La photographe du *18e du mois*, Tessa Chéry, a préféré les Tapon – c'est leur nom d'état-civil car ils sont un vrai couple, leur nom de scène est *Moonbeams* ; ils ne chantent pas, elle joue du *melodica* (un clavier à tube) et du *theremin* (un bizarre instrument inventé en Russie), et lui, il l'accompagne à la guitare, répertoire jazz et mélodies de chansons françaises...

Il faudrait citer les dix-huit chansons. Chacune de ces jeunes va maintenant tracer sa voie, plusieurs ont envie de devenir professionnelles, elles savent que le chemin sera long. Procurez-vous ce CD, il vaut le coup (mais dépêchez-vous, il n'est resté pas tant que ça). Il s'intitule *Talents aiguille*.

André Conatant

☐ Centre d'animation Hébert, 12 rue des Fillettes. 01 42 09 09 98. animationsjeunes@gmail.com

Le quartier Binet à la rencontre du Japon

• Du 5 au 14 avril, actions pour la découverte de la culture japonaise au centre d'animation Binet, à l'école maternelle Binet et au Grand Parquet. Renseignements : Christine Le Gall, 01 42 55 69 74.

Le collectif *Iki Artproject*, composé de quinze artistes japonais, venus tout droit du Japon, musiciens, compositeurs, danseurs, plasticiens, animera, à partir du 5 avril, des ateliers de découverte de leur culture au centre d'animation Binet, 66 rue René-Binet (près de la Porte Montmartre). Une exposition d'œuvres accueillera des élèves d'écoles du quartier, avec des démonstrations techniques. Les artistes se produiront sur la scène du Grand Parquet (rue d'Aubervilliers) les 13 et 14 avril.

Des rencontres sont également prévues à l'école maternelle Binet entre les artistes et les écoliers, sous



Gukin Hann (danse traditionnelle)

forme d'ateliers destinés aux enfants et à leurs parents : atelier de danse traditionnelle (et port du kimono), atelier de cuisine, atelier de calligraphie. Le vendredi 5 avril, les enfants présenteront aux artistes du collectif *Iki Artproject* des œuvres qu'ils ont eux-mêmes réalisées. Un goûter suivra.

Une rencontre avec des artistes du Japon avait déjà eu lieu en 2011, dans la continuité d'un échange établi depuis un an entre l'école maternelle Binet et une école de Fukuoka, au sud du Japon.

L'espace culturel japonais *Manekineko* de Montmartre a participé à la préparation de ces rencontres. (1 bis rue Garreau, 01 42- 64 52 78.)

18e Livres

Femmes célèbres d'Île-de-France

Victoria Man, journaliste radio, épouse de l'ancien sénateur du 18e Claude Estier, après *Femmes célèbres de Paris* vient de publier début mars 2013 *Femmes célèbres d'Île-de-France*. Une évocation de grandes figures féminines mondialement connues mais aussi de femmes plus modestes. Parmi ces femmes, trois sont reliées au 18e.

Georgette Agutte, peintre, qui travailla à Bonnières-sur-Seine dans la maison natale du ministre socialiste Marcel Sembat son mari, et aussi dans leur appartement parisien, 11 rue Cauchois, au pied de la Butte Montmartre. (Voir la rubrique Histoire du *18e du mois*, septembre 2008.) Une rue du 18e porte aujourd'hui son nom.

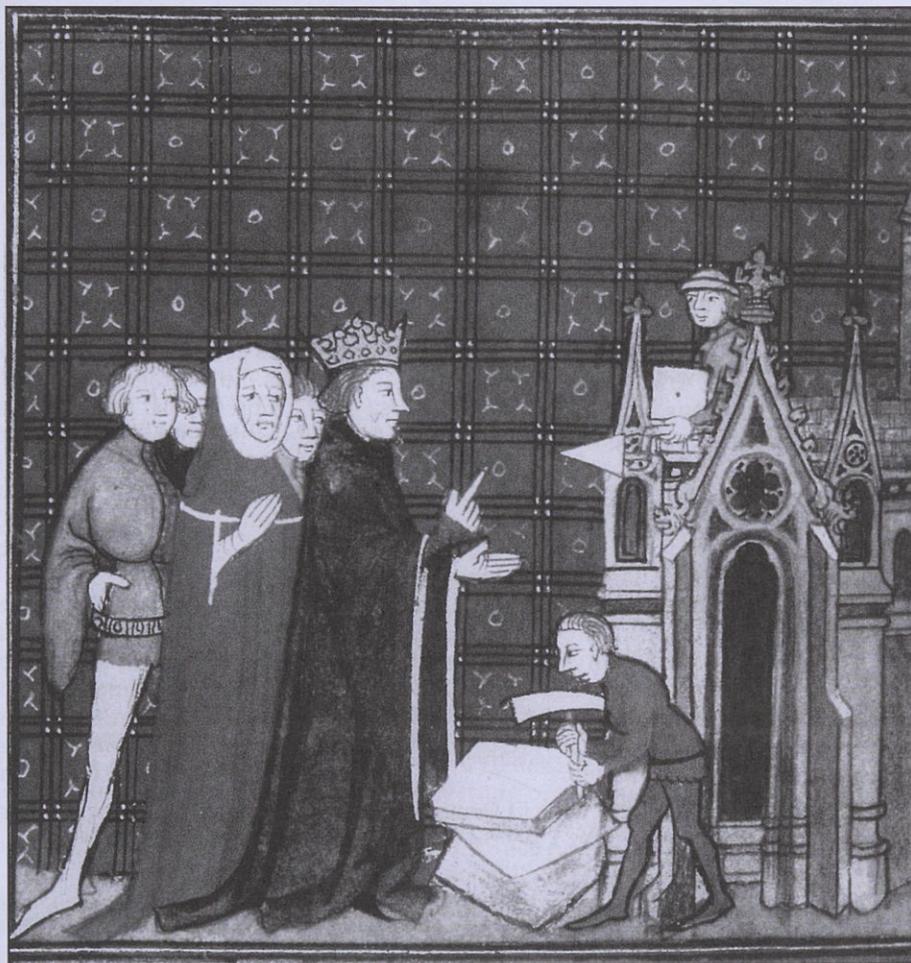
Ensuite, Jane Avril, qui se retira à Jouy-en-Josas, mais avait été une vedette du Moulin-Rouge. Sa silhouette nous est encore familière grâce à Toulouse-Lautrec qui la peignit souvent. C'est la danse, en particulier le french cancan, qui la rendit célèbre.

Enfin, la Goulue, autre danseuse du Moulin-Rouge, née Louise Weber, et spécialiste du grand écart.

C. P.

La naissance de l'Abbaye des Dames de Montmartre

Le roi Louis VI le Gros a décidé la création de l'Abbaye de Montmartre, en 1134, sur les instances de sa pieuse épouse. Mais cela prend sens dans une histoire plus longue et plus vaste : celle des rapports de pouvoir entre l'Église et les souverains temporels de l'Europe.



Le roi Louis VI et son épouse font construire une abbaye.

(Cette image, tirée d'une Chronique du XIVe siècle, ne se prétend pas réaliste. La silhouette de Louis le Gros y est très amincie. Il n'existe aucune image de l'Abbaye de Montmartre datant de l'époque de sa création.)

En 1134, les premières religieuses de Montmartre emménagent dans le couvent que le roi Louis VI, surnommé Louis le Gros, vient de faire construire pour elles tout en haut de la Butte. Le roi a signé la charte de leur installation. Mais il ne s'y rend pas en personne : il n'est pas seulement gros, il est obèse, d'une obésité qui le rend presque incapable de se déplacer.

Les rares fois, au cours de ses dernières années, où il s'est vu contraint de voyager hors de son palais, il lui a fallu l'aide de quatre vigoureux chevaliers pour monter à cheval et se tenir en selle, et à chaque fois il est sorti épuisé de ce voyage. Comment alors imaginer qu'il aurait pu escalader les rudes pentes de la Butte ?

Il souffre en outre d'une ancienne blessure à la jambe, datant de 1128, d'un temps où il chevauchait encore à la tête de ses armées, blessure qu'il avait négligé de soigner. Il ne quitte guère son lit, d'où il gouverne.

Sur les instances de son épouse

La création de cette abbaye, il l'a décidée sur les instances de son épouse, Alix, appelée aussi Adélaïde, fille du comte de Savoie. C'est une femme laide mais d'une très grande bonté, très pieuse. Louis VI lui a été très attaché toute sa vie, il lui arrivait même de signer ses édits de

son nom associé à celui de sa femme. Elle a eu neuf enfants de lui.

Mais la décision du roi d'installer un couvent sur ce haut lieu symbolique qu'était la Butte répond aussi à un autre dessein : réaffirmer sa fidélité à l'Église et au pape. En effet, dans les mois qui ont précédé, deux religieux importants ont été assassinés sur le territoire du domaine royal, le prieur de l'ordre de Saint-Victor, et le sous-doyen de Sainte-Croix d'Orléans. Deux hommes qui, dans les querelles qui divisent l'Église, se sont toujours montrés de fidèles partisans du pape.

Or, dans les deux meurtres, le nom d'un proche du roi apparaît : Étienne de Garlande, chancelier de France, homme au passé trouble mais qui, à force d'astuce, a réussi à se faire bien voir de Louis VI. Garlande est accusé d'avoir commandité un des meurtres et d'avoir protégé l'auteur de l'autre.

L'affaire est portée devant le pape Innocent II. Deux des personnages les plus puissants du royaume de France, deux grands moines dont l'influence s'étend bien au delà des frontières, pressent le pape d'intervenir. Ce sont Bernard, qu'on appellera bientôt saint Bernard⁽¹⁾, abbé de Clairvaux, et Pierre "le Vénérable", abbé de Cluny. Comme le pape hésite, Bernard lui écrit : «*Que faites-vous donc, pasteur du troupeau de*

Jésus-Christ ? Songez-vous aux moyens d'arrêter le mal ?» Il peut se permettre d'interpeller ainsi Innocent II : celui-ci, dans sa jeunesse, a été son élève.

Le pape prononce alors l'excommunication d'Étienne de Garlande et demande au roi de le faire juger. Dans les deux meurtres, il s'agissait de querelles privées, Louis VI n'y était pour rien. Cependant il prend la défense de Garlande. Saint Bernard lui écrit pour le supplier de mettre fin à son opposition : des conflits entre le pape et le roi, il y en a eu dans le passé, ce n'est pas l'intérêt du royaume.

Louis VI cède. Et il espère que la création de l'Abbaye des Dames de Montmartre marquera sa réconciliation avec Innocent II.

Cette abbaye aura une grande importance dans l'histoire de Montmartre : elle y exercera le pouvoir seigneurial jusqu'à la Révolution de 1789.

Le pape vient consacrer l'abbaye

Louis VI meurt en 1137, à 57 ans, dans de terribles douleurs physiques. Son fils Louis VII lui succède et c'est lui qui sera présent sur la Butte lorsque, le 21 avril 1147, lundi de Pâques, le pape Eugène III (qui a succédé à Innocent II) viendra en personne consacrer solennellement l'abbaye de Montmartre et son église – l'église Saint Pierre⁽²⁾.

À côté du pape et du roi se tiennent saint Bernard, Pierre le Vénérable, et un troisième moine dont le rôle est de premier plan, Suger, abbé de Saint-Denis, qui a été l'ami d'enfance de Louis VI et son premier ministre pendant presque tout son règne – et qui continuera jusqu'à sa mort à exercer cette fonction auprès de Louis VII.

Entre saint Bernard et Pierre le Vénérable, il existe d'ailleurs à ce moment quelques sérieux désaccords ; nous y reviendrons dans la suite de ce récit (dans le prochain numéro).

Par-delà l'aspect anecdotique, la création de cette abbaye prend son sens dans une histoire qui dure depuis plus d'un siècle, et qui durera encore longtemps : le conflit de deux sources de pouvoir – l'histoire des relations entre d'un côté le pouvoir du pape, et de l'autre celui des souverains temporels, qu'il s'agisse de l'empereur d'Allemagne, des rois de France et d'Angleterre, ou des princes et chefs de clan italiens... C'est ce contexte qu'il faut maintenant rappeler.

Qui exerce le pouvoir et sur quoi ?

À cette époque, dans l'Europe occidentale, tout le monde était chrétien. Que l'on eût ou non en soi la foi en Dieu, il ne serait venu à l'idée de personne de mettre en question ce fait : chrétien, c'était l'identité de chacun. La société et la chrétienté, c'était la même chose. Mais inévita-

1. L'église du quartier de la Goutte d'Or porte, depuis sa construction au XIXe siècle, le nom de saint Bernard.

2. L'église Saint-Pierre existe toujours au sommet de la Butte, bien qu'elle eût été au fil des siècles profondément modifiée dans son architecture.



Le sceau de Louis VI, sur lequel figure une image du roi. Dans l'inscription qui l'entoure, on lit Rex VI (roi VI) et Ludovicus (Louis).

blement se posait alors la question : qui exerce le pouvoir, et le pouvoir sur quoi ?

Revenons cent vingt ans en arrière, au début du XIe siècle. Se succédaient à Rome, à cadence accélérée, des papes, Jean XII, Léon VIII, Jean XIII, Jean XIV, Benoît IX, Sylvestre III, Grégoire VI, etc., tous élus sous la pression directe de l'empereur d'Allemagne et souvent démis par lui quelque temps plus tard. La suzeraineté de cet empereur ne s'exerçait pas seulement sur les princes allemands : souverain du *Saint Empire romain germanique*, il portait aussi le titre de roi de Rome.

En ces années, c'était l'empereur qui en Allemagne nommait les évêques et les supérieurs des monastères (les abbés), qui leur accordait "l'investiture". Et en France, c'était le roi. De même jusqu'aux plus petits seigneurs qui, eux, nommaient les curés, et cela donnait un bas clergé généralement inculte, corrompu, à la vie privée relâchée. Parfois ces charges ecclésiastiques, à tous les niveaux, étaient vendues, cela s'appelait la "simonie".

Les terres de la Butte

Avant la création de l'abbaye, les seigneurs ayant autorité sur Montmartre étaient les comtes de Montmorency. Et les terres du haut de la Butte appartenaient à un gentilhomme nommé Vautier Päyen, qui en 1096 en fit don (pour le salut de son âme, ou peut-être parce qu'il n'était pas sûr de ses titres de propriété) aux moines de Saint-Martin-des-Champs. Donation confirmée par Bouchard IV, comte de Montmorency.

Le monastère de Saint-Martin-des-Champs, installé à Paris, était rattaché à l'ordre de Cluny. On ignore si des moines de St-Martin furent effectivement installés sur la Butte, les documents d'époque ont disparu. En 1133, Louis VI et son épouse Adélaïde rachètent ces terres au monastère.

Louis VI fait construire pour les moniales un dortoir, un réfectoire, un cloître, des salles de réunion et de prière. Il fait réparer et agrandir l'église. Il donne en outre à l'abbaye un certain nombre de possessions dont les revenus devront permettre aux religieuses de vivre : le village des Menus (qui deviendra par la suite Boulogne sur Seine), des terres à Clichy, Chelles, Senlis, Étampes, Melun et dans le Gâtinais, des moulins et maisons à Saint-Ouen, Vincennes, et enfin une grande maison à Paris qui deviendra plus tard la principale boucherie de la ville. ■

Question centrale :
est-ce l'empereur
ou le pape qui doit
désigner
les évêques ?

Mais au sein de l'Église cet état de choses n'était pas accepté par tous. Notamment, des ordres monastiques très puissants, au premier rang desquels l'ordre de Cluny, avaient réussi à se soustraire au pouvoir direct des princes ; les moines éalisaient eux-mêmes leurs abbés.

En 1049, le pape Léon IX décida de résister à l'empereur, ainsi qu'aux rois normands de Sicile qui, eux aussi, tentaient de lui imposer leur puissance. Il avait pour conseiller un moine de l'ordre de Cluny, à la forte personnalité, Hildebrand. Celui-ci conseilla ensuite ses successeurs, Victor II, Étienne IX, Nicolas II, Alexandre II, avant de devenir lui-même pape sous le nom de Grégoire VII.

Une réforme profonde de l'Église

Et Grégoire VII entreprend une réforme profonde de l'Église, qu'on appellera la "réforme grégorienne". Il distingue clairement le pouvoir sur les choses de l'État, qui appartient aux souverains, et le pouvoir sur les choses de la religion, dans lequel les princes ne doivent avoir aucune part. Il s'efforce de purifier les mœurs du clergé, rénove la liturgie, lutte contre la simonie, interdit aux princes, aux rois et à l'empereur toute intrusion dans la nomination des évêques.

Comme l'empereur d'Allemagne Henri IV refuse d'obéir, il l'excommunie ; décision grave, car de ce fait tous les vassaux de l'empereur se trouvent déliés de leur serment de fidélité envers lui.

L'empereur Henri IV riposte en convoquant à Worms un *synode*, au cours duquel vingt-quatre évêques allemands à sa solde et deux italiens déclarent le pape "démis" de sa fonction et en élisent un autre. Henri IV avec ses troupes vient assiéger la forteresse de Canossa dans laquelle s'est réfugié Grégoire VII. Celui-ci semble perdu.

Mais l'empereur apprend alors que la plupart des princes allemands, ses vassaux, se sont rebellés contre lui. Il est alors contraint de changer d'attitude du tout au tout. Pieds nus dans la neige, il vient frapper à la porte de la forteresse, il se prosterner devant Grégoire en implorant son pardon. Ainsi le pape semble sortir vainqueur de ce qu'on appellera la "querelle des investitures".

C'est en référence à cet événement qu'on utilise parfois l'expression "aller à Canossa".

L'empereur Henri IV toutefois n'entend pas rester sur cette humiliation. Quelques années

plus tard, il marche sur Rome avec son armée, en chasse Grégoire – qui mourra en exil. Mais ses successeurs sur le trône papal continueront la même politique réformatrice.

La querelle va durer encore des décennies : l'empereur Henri V, après son père Henri IV, tente de placer à nouveau les évêques sous sa coupe et, face aux papes élus, suscite des rivaux qui se prétendent eux aussi papes – ceux que les historiens d'aujourd'hui qualifient du nom d'*anti-papes*.

Les amours du roi et de Bertrade

De son côté, le roi de France Philippe 1er (le père de Louis VI), pensant que le pape, occupé avec l'Allemagne, ne faisait pas attention à lui, a continué de plus belle à vendre les charges ecclésiastiques et à nommer évêque qui lui plaît. Il avait tort : à son tour, le voilà excommunié et obligé de se soumettre.

Philippe 1er était un roi davantage préoccupé de ses plaisirs et de ses profits que du gouvernement du royaume. On le disait porté sur le sexe, passant d'une maîtresse à une autre. Mais les choses se gâtent lorsqu'il répudie son épouse légitime, Berthe de Hollande, la mère de Louis VI, et la remplace par Bertrade de Montfort qu'il a enlevée à son époux Foulques d'Anjou. Il fait juger par des évêques à sa solde que son mariage avec Berthe n'était pas légitime, ni celui de Bertrade avec Foulques. Il l'épouse. Mais le pape Urbain II, successeur de Grégoire VII, se considérant gardien des mœurs publiques, déclare ce mariage non valable et excommunie à nouveau Philippe. Celui-ci résiste mais finalement, à contre-cœur, il se soumet encore. Il envoie Bertrade s'enfermer dans un couvent – dont elle sortira peu après au bras d'un nouvel amant.

Élevé chez les moines de Saint-Denis

Le jeune Louis VI (le futur Louis le Gros), fils de Philippe 1er, avait 11 ans quand son père installa Bertrade de Montfort au palais. Bertrade voyait d'un mauvais œil cet héritier du trône, aussi Philippe envoya-t-il son fils loin de lui, chez les moines de Saint-Denis qui assurèrent son éducation (c'est là qu'il eut comme condisciple Suger, son futur premier ministre).

De ce fait, l'attitude du jeune prince envers l'Église et envers le pape sera très différente de celle de son père. Dès le début de son règne, il va prendre le parti des papes qui, poursuivant la réforme grégorienne, affirment l'indépendance de l'Église dans le domaine religieux.

(À suivre)
Noël Monier



L'empereur d'Allemagne Henri IV, pieds nus dans la neige, vient faire sa soumission au pape à Canossa. Gravure allemande du XIXe siècle.

(Cette scène spectaculaire a excité l'imagination de nombreux artistes.)

P'tits Molières... grand projet

Des Prix vont être décernés, avec participation du public, à des spectacles joués dans des petites salles de théâtre parisiennes.

«**P**arce que dans les petites salles il y a aussi de grands spectacles», Jérôme Tomray, Amandine Raiteux, Marine Vuaillet et Alexandre Gobillot, membres fondateurs, ont eu la magnifique idée de créer, fin 2011, l'association des P'tits Molières.

Son objectif, fort louable, est de fédérer les petits théâtres parisiens (moins de 100 places) qui lui sont affiliés, autour d'un événement, et de sensibiliser le public, les professionnels du spectacle et les médias sur la qualité de la programmation des petites salles parisiennes.

La mission de l'association est d'organiser chaque année en novembre à Paris la cérémonie des P'tits Molières.

À ce jour, voici les théâtres parisiens affiliés à l'association : l'Alambic Comédie, le Tremplin Théâtre, le Théâtre Pixel dans le 18e, La Petite Loge dans le 9e, l'Aktéon Théâtre, À la Folie Théâtre, Comédie Nation, la Comédie des Trois Bornes, l'Auguste Théâtre dans le 11e, la Comédie Tour Eiffel, Théo Théâtre dans le 15e, La Péniche Antipode, Le Théâtre Darius Milhaud dans le 19e.

Les spectacles éligibles doivent être programmés sur vingt dates minimum ou sur une période couvrant sept semaines avec un minimum de deux représentations par semaine.

Un site internet sécurisé

La cérémonie de remise des prix se tiendra cette année le lundi 25 novembre au théâtre Daunou et récompensera les spectacles joués du 1er septembre 2012 au 31 août 2013. Patrick Haudecoeur, dramaturge et comédien, notamment auteur et interprète de *Thé à la menthe ou t'es citron* présidera cette première cérémonie qui doit décerner quinze récompenses : meilleur spectacle tout public, meilleur(e) seul(e) en scène, meilleure scénographie, meilleure comédienne dans un premier rôle, meilleure comédienne dans un second rôle, meilleur comédien dans un premier rôle, meilleur comédien dans un second rôle, meilleur spectacle jeune public, meilleur spectacle musical, meilleur adaptateur, meilleure mise en scène, meilleur visuel, meilleur auteur, P'tit Molière d'honneur et enfin Prix du public.

Comment sont attribuées ces récompenses ? D'abord par un jury composé cette année de 87 personnes issues du monde du théâtre (comédiens, metteurs en scène, décorateurs...) qui voteront, durant toute la période d'éligibilité, sur un site internet dédié, codé, sécurisé.

Ensuite par les spectateurs qui, après chaque représentation, seront invités à voter sur le site www.billetreduc.com.

Il va sans dire que pour mener son projet à exécution, l'Association a besoin d'aides, d'autant qu'elle veut pérenniser son projet.

La deuxième édition des P'tits Molières est déjà sous presse, elle prendra effet à partir du 1er septembre 2013. Sponsors, mécènes et spectateurs, soyez les bienvenus afin que ce projet original, porteur pour le théâtre, soit aussi votre projet et qu'il obtienne un succès amplement mérité.

Michel Cyprien

□ Les P'tits Molières, 143 rue de Clignancourt.
www.lesptitsmolières.com
www.facebook.com/ptits.molieres

Au Musée de Montmartre

Prolongation jusqu'au 2 juin de l'exposition *Autour du Chat noir*

L'exposition *Autour du Chat noir, Arts et plaisirs de Montmartre 1880-1910*, présentée depuis septembre dernier et devant se terminer en janvier, a été prolongée jusqu'au 2 juin, vu son succès.

C'est la première grande exposition réalisée par l'équipe de Kléber Rossillon qui a repris en 2011 la gestion du musée, puis entrepris la remise en état des locaux et reconstitué ses jardins, s'inspirant des tableaux que Renoir avait peints sur place car il y a eu son atelier.

L'exposition fait revivre l'atmosphère littéraire, artistique et musicale du cabaret du *Chat noir* grâce à plus de deux cents œuvres des peintres et dessinateurs Toulouse-Lautrec, Vuillard, Steinlen, Willette, Chéret, Caran d'Ache, les Nabis... Elle reconstitue également le célèbre théâtre d'ombres inventé par Henri Rivière et repris par Caran d'Ache et d'autres (plus de quarante pièces montées de 1885 à 1897).

Les responsables du musée signalent un nouvel accrochage en juin, mettant en valeur l'histoire de la Butte, puis une exposition (de septembre à décembre 2013) rendant hommage à l'âge d'or de la gravure avec trois artistes au programme : Eugène Delâtre, Alfredo Müller qui privilégia la vie nocturne de Montmartre, et Suzanne Valadon avec des portraits de femmes et d'enfants saisis dans la vie quotidienne. Ils annoncent l'ouverture pour septembre 2014 des ateliers de Suzanne Valadon et de Maurice Utrillo qui habitèrent au 12 rue Cortot de 1909 à 1926.

Par ailleurs, le musée se félicite du doublement,



Rodolphe Salis, fondateur et patron du Chat noir, dessiné par Léandre. (Au fond, le théâtre d'ombres.)

depuis la reprise, du nombre de visiteurs : il atteint maintenant 60 000 par an dont 85 % de non Parisiens. L'objectif est d'atteindre les 150 000 visiteurs.

□ 12 rue Cortot. 01 49 25 89 37.
Le musée est ouvert tous les jours, toute l'année, de 10 h à 18 h.

Le décès de Florence Debeurme

créatrice de l'association Atel'Art qui fête ce mois-ci ses 25 ans

Florence Debeurme est décédée le dimanche 24 mars, paisiblement. Nous étions quelques-uns, au 18e du mois, à bien la connaître, et les centaines d'élèves à qui elle a fait aimer la musique la connaissaient encore mieux. Nous savions depuis quelques années qu'elle luttait contre la maladie...

Elle avait créé l'association Atel'Art il y a vingt-cinq ans, le 1er mars 1988, avec son mari Claude Debeurme. Aidée de quelques auxiliaires, elle y enseignait le chant et la musique instrumentale aux enfants et aux jeunes comme aux adultes. Son mari enseignait le dessin.

Atel'Art ne propose plus actuellement que des cours de musique mais elle organise, avec ses élèves, des spectacles mêlant aussi théâtre et danse. Pour célébrer son anniversaire, Atel'Art avait prévu de présenter un spectacle. Ce sera le samedi 27 avril (11 h et 15 h 30) à la Maison verte.

Imaginé par le compositeur Arthur Lavandier, il s'agit d'un conte musical, dit et interprété par les participants aux cours : c'est l'histoire d'*es-crureuils*, des écureuils un peu plus malins qui vivent dans un arbre magique. Hélas, celui-ci est tombé malade et nos héros vont partir à la recherche de la potion indispensable pour la survie de leur arbre.

Ils vivront une aventure parfois drôle, parfois effrayante dans une forêt pleine de mystères. Leur quête les amènera à rencontrer un grand aigle terrifiant, des sangliers un peu ivrognes, un cerf majestueux et mélomane...

Nous avons demandé aux responsables d'Atel'Art si, compte tenu du décès de Florence Debeurme, ce spectacle était maintenu. Réponse : «*À plus forte raison. Ce sera l'occasion de lui rendre hommage.*»

□ Maison verte, 127 rue Marcadet. Réservation souhaitée : 06 16 61 62 99, ou : atelart@gmail.com.
10€ plein tarif, 5€ enfants jusqu'à 12 ans.

Réfugiés, un scandale planétaire, une expo d'Amnesty

Au Lavoir moderne parisien, jusqu'au 7 avril, le groupe Paris-Montmartre d'Amnesty international présente une exposition sur le thème "Réfugiés", dans le cadre d'une campagne internationale qui a démarré en

2012, demandant notamment, en ce qui concerne l'Europe, davantage de transparence sur le contrôle des migrations et la protection des réfugiés.

Thème illustré par des panneaux d'information et des pho-

tos tirées du livre publié par Amnesty, *Réfugiés, un scandale planétaire* (éditions Autrement).

□ 35 rue Léon. Les militants d'Amnesty seront présents tous les jours à partir de 18 h jusqu'à la fin des spectacles.



Éditions Autrement

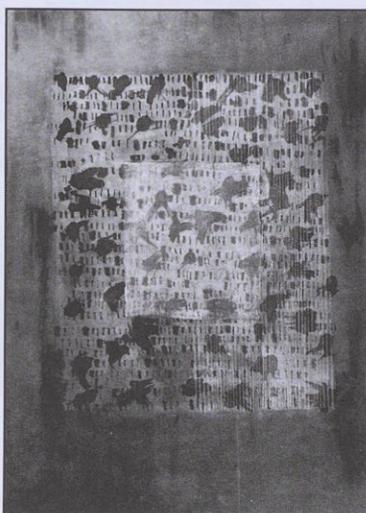
Galerie AVM

Yvette Alhalel-Esnault

• 42 rue Caulaincourt. 01 42 54 09 09. Du 18 avril au 18 mai. Mardi à samedi, de 14 h 30 à 19 h 30.

Yvette Alhalel-Esnault n'est pas une jeune peintre débutante, bien qu'elle ait très peu exposé jusqu'à maintenant. Cette dame âgée a été dans sa vie psychologue, magistrate – mais elle a toujours peint.

J'avais vu d'elle des œuvres abstraites remarquables par leur équilibre, dans des couleurs réduites mais d'une grande subtilité dans les nuances de noirs, de gris, de blancs, de bruns, d'ocres... Celles qu'elle présente à la galerie AVM sont différentes, témoignant d'une inquiétude – sans doute une mémoire de la Shoah, dont ont peut-être été victimes, alors



qu'elle n'était qu'une enfant très jeune, plusieurs de ses proches : des signes qui peuvent être compris comme des êtres humains, ou des lettres, une culture, menacés par des rayures, des taches sombres...

Elle utilise toutes sortes de techniques, l'encre de Chine noire et brune, le brou de noix, le fusain, le graphite, l'acrylique blanche et noire, et des pigments qu'elle a elle-même préparés.

La touche est nerveuse, rapide, fluide. «*Déclinaison ténue de formes réduites à l'essentiel*», dit-elle.

Noël Monier

À la Halle Saint-Pierre

Des moments de paix dans une accumulation de monstres

• Jusqu'au 23 août. 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89. Tous les jours de 10 h à 18 h.

«*Il y a des monstres qui sont très doux / Qui s'assoient contre vous les yeux clos de tendresse...*» Ainsi commence un poème de Guillevic dans *Terraqué*. Ce n'est pas le cas de ceux qu'on peut voir à la Halle Saint-Pierre dans l'exposition *Hey!*

Quelques-uns (pas beaucoup) sont empreints d'humour au premier ou au second degré ; par exemple la sculpture animée de Gilbert Peyre (qui a eu longtemps son atelier rue Garreau dans le 18^e) représentant un personnage au crâne de bouc, enveloppé d'un manteau de fourrure mité, qui déambule d'un pas mal assuré en répétant «*J'ai froid*».

On ne trouve pas que des monstres, et il y a des œuvres très fortes, qu'on aimerait voir isolées, pouvoir les examiner, les détailler en disposant de davantage de temps. Mais l'intention dominante, c'est clair, est la recherche systématique du non-conformiste, de l'agressif.

Dans cette hallucinante accumulation de monstres (et aussi de quelques monstruosités), il existe cependant des moments de paix. Signalons-les, car leur discrétion risque de les faire passer inaperçus. On y comptera les très belles planches originales de



Krishna jeune.

res et de fausses perles.

L'initiateur de cette tradition, Ravi Varma, né en 1848 dans une famille aristocratique, avait été auparavant le premier en Inde à peindre à l'huile sur toile à la manière occidentale.

Ces œuvres étaient également tirées sur des presses lithographiques, ce qui leur assurait une qualité d'impression supérieure, à l'intention des couches plus cultivées de la population. «*Il faut imaginer*, écrit Bijan Aslam dans le catalogue de l'exposition, *ces "Puja Rooms" éclairées par des lampes ou des cierges et ennuagées d'encens, accrochées en biais entre le plafond bas et le mur au-dessus de l'autel familial.*»

Cet art raffiné connu son apogée dans les années 1920 et 1930, puis tomba en désuétude...

André Constant

■ **Également à la Halle Saint-Pierre** : Nick Bliko, exposition du 11 avril au 18 mai à la galerie (entrée libre). Vernissage avec concert et performance, 11 avril de 18 h 30 à 21 h.

Autres événements : www.hallesaintpierre.org



Galerie 3F

Mary Blake, le rêve d'être à Paris

• Du 25 avril au 5 mai. 58 rue des Trois-Frères. Tous les jours de 14 h à 19 h.

Difficile d'être plus montmartroise que Mary. Cette artiste américaine débarque à Paris en 1972 avec son indispensable mallette de peintures et s'installe à Montmartre, «*lieu plein d'émotions artistiques*», dit-elle.

De son atelier, rue Tardieu, elle présente et commente ses toiles, de «*l'ultralocal*» aux voies de l'abstrait, en expliquant simplement ses choix, sa recherche constante de la beauté et de la passion pour la couleur. Le quartier s'y prête à merveille et elle épouse rapidement son environnement et son histoire qu'elle connaît mieux que quiconque, «*c'est ma maison*», ajoute-t-elle.

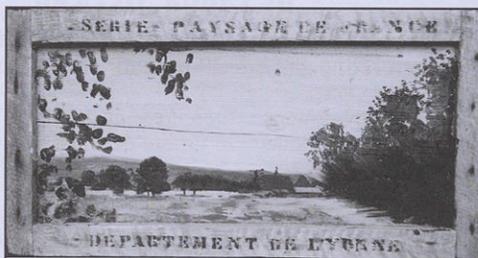
Au gré d'un parcours balisé, peintures de Paris, art abstrait, posters, tout n'est que couleurs agréables à l'œil. Montmartre est largement exploré et superbement immortalisé grâce à la vivacité de son esprit. L'atmosphère de ses toiles, son rêve d'être à Paris, seront à la galerie 3F.

Michel Cyprien

Galerie La Rotonde

Francis et Chong Marshall

• Jusqu'au 18 avril. 28 rue Eugène-Carrière. 06 81 69 53 76. Mardi à samedi de 15 h à 19 h 30.



Paysage normand, par Francis Marshall

Tous deux habitués de La Rotonde, ils forment un vrai couple mais leurs œuvres sont très différentes. Francis Marshall est fidèle à son principe d'encadrer ses paysages par des cadres de bois brut, qui font ressortir la simplicité, la netteté de sa facture. Chong Marshall, d'origine coréenne, dans ses peintures de paysages et de personnages, associe la douceur du trait à une certaine sentimentalité, la recherche d'un charme parfois un peu maniéré mais qui reste discret...

■ **Galerie Amtarès**, jusqu'au 17 mai. Jean-François Glabik, sculptures en fil de fer et papier. Sylvie Guyomard, sculptures-assemblages en ardoise. (29 rue Lamarck. 01 44 92 47 07.)

■ **À UVA**, du 20 au 28 avril, exposition sur le thème "peinture et littérature", de l'association **Académie européenne des arts**. (Vernissage le 20 à 18 h. (9 rue Duc. 01 42 64 67 64.)

Balade chez les écrivains de la négritude à la Reine Blanche

Dans les programmes de la Reine Blanche, nous notons, le 11 avril (et aussi le 27 juin) la *Balade poétique* d'Amadou Gaye à travers les œuvres d'écrivain de la "négritude", selon le mot inventé par le Martiniquais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor (qui fut le premier

président de son pays après l'indépendance). Au répertoire également, le Guyanais Léon Damas, le Haïtien Jean Metellus, etc.

Amadou Gaye est bien connu dans le 18^e, comme photographe et comédien. Il passait souvent au Lavoir moderne parisien et à l'Olympic-café, il a exposé à

l'Échomusée et sous les voûtes du métro Barbès...

Noté aussi à la Reine blanche le beau spectacle *Rouge Tango*, de Raffaëlle Salis, les 3, 7, 10, 14, 17 avril.

□ 2 bis passage Ruelle.
Horaires et autres programmes : www.reineblanche.com



Amadou Gaye

DR

Au Théâtre Pixel Tout est sous contrôle !

• Pièce de et avec Jean-Baptiste Quiot et Alexis Verdier.
8 rue Championnet. 01 42 54 00 92. Jusqu'au 26 avril, le vendredi à 21 h 45.

Jean-Claude, c'est l'orage dans sa tête. Nul n'aimerait habiter dans son crâne, d'autant qu'il y a déjà beaucoup de gens qui se bousculent au portillon et parlent par sa bouche. Il reçoit des fréquences incontrôlables. Trente ans, dépressif et persécuté par des pigeons extraterrestres qui le narguent et le menacent à sa fenêtre, et ce même si l'une des voix qui « l'habitent » lui rappelle que « les pigeons, ça ne parle pas, ça écoute... »

Son ami et alter ego aimerait l'aider ; mais s'il ne reçoit pas d'ondes, lui, il s' imagine émettre des particules de désir, « le sexe sauvage s'expulse » de lui en un « tsunami de la passion », avec un stock débordant de testostérone. Il le soutient, mais il veut surtout s'envoyer en l'air avec des sosies de Marilyn Monroe ou d'Édith Piaf.

Bref, le Jean-Claude, dans sa vie comme dans sa tête, c'est pas simple, c'est en vrac, mais bon, « tout est sous contrôle ! », comme il tente constamment de



D.R.

s'en persuader. Il ne prend pas son puzzle par le bon bout. Trois fées, blanches infirmières, sonores et déjantées, ajoutent une pression à ses hallucinations, ça éclabousse, et même le public hilare trinque... jusqu'au régisseur planqué dans sa cabine.

Le dérèglement de Jean-Claude est transmissible ; par mimétisme ou contagion, tous les pigeons deviennent suspects, le moindre roucoulement fait lever le sourcil...

La troupe, vive et brindezingue, dérouille les zygomatiques en les mettant sous la pression de gags et de dialogues déjantés.

Avec, pour tout décor, un canapé, deux coussins et quelques accessoires, mais une mise en scène calée sur un sens théâtral pétillant, ce spectacle, déjà rodé et apprécié au Pixel, rappelle que les moyens de l'art de la scène sont avant tout humains : le désir a le pas sur le tiroir-caisse. Et pour les voir continuer à bien faire, il faut alimenter ce dernier.

En commandant son billet sur billetreduc.com, le tarif passe de 16 à 10 €. Cette réservation permet aussi au spectateur de participer par son vote au Prix du public des *P'tits Molières* pour lequel ce spectacle est éligible (voir page 18). Cet événement est d'ailleurs né du Pixel. Bonne pioche ! Mieux vaut un petit actif qu'un grand feignant.

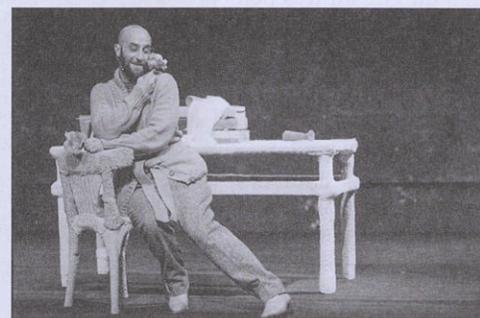
Robert Sebbag

■ Autres programmes du Pixel : www.theatrepixel.com

Au Ciné 13 Théâtre

La liste de mes envies

• Jusqu'au 5 mai. 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12.
De mercredi à samedi 20 h, et dimanche 16 h.



© William K

La liste de mes envies, roman curieux et savoureux de Grégoire Delcourt, fut une belle surprise de 2012 et est devenu un best-seller. Le voilà sous forme de comédie, superbement adapté et interprété par Mikael Chirinian.

Jocelyne, dite Jo, rêvait d'être styliste à Paris, elle est mercière à Arras. Elle aime les jolies silhouettes mais n'a pas tout à fait la taille mannequin. Elle aime les livres et écrit un blog de dentellière. Sa mère lui manque. Son père, malade, oublie son existence toutes les six minutes. Elle attendait le prince charmant et c'est Jocelyn, dit Jo, qui s'est présenté.

Ils ont eu deux enfants, perdu un ange, et ce deuil a déréglé les choses entre eux... jusqu'au jour où elle gagne le gros lot ! Que faire ? La peur de perdre son bonheur modeste et fragile la terrifie.

L'histoire aborde des thèmes essentiels : les rapports entre l'amitié, l'amour, l'argent et le bonheur. Une vie simple, ordinaire, faite de mensonges, joies, peurs, rêves mais finalement heureuse. Mikael Chirinian, touchant et palpitant, interprète tous les personnages. Il incarne avec humanité, force, éloquence, délicatesse cet univers drôle et bouleversant tout de simplicité. Superbe performance d'acteur, sur une excellente mise en scène d'Anne Bouvier.

La liste de mes envies va faire l'objet d'un film dont le tournage débutera mi-avril. Grégoire Delcourt a présenté au dernier Salon du livre son troisième ouvrage sorti mi-mars, *La première chose qu'on regarde*.

Michel Cyprien

■ Autres programmes : cine13-theatre.com

À l'Atalante

Huis clos, de Jean-Paul Sartre

• Du 5 avril au 11 mai. 10 place Charles-Dullin.
Du mercredi au lundi à 17 h, 19 h ou 20 h 30 selon les jours.
01 46 06 11 90.

Trois personnages se retrouvent, après leur mort, dans une pièce close, antichambre de l'Enfer : Joseph Garcin, journaliste, Inès, employée des Postes, et Estelle, riche mondaine.

Condamnés à vivre ensemble leur éternité, ils subodorent qu'ils sont damnés, se débattent pour y échapper mais pour chacun, le bourreau, ce sont les autres qui les forcent progressivement à révéler leur vrai visage. Garcin, cruel, alcoolique pleutre plutôt que pacifiste, Inès qui se sait (se croit) maudite car homosexuelle, et Estelle l'infanticide.

Jean-Paul Sartre écrit cette pièce, illustrant son « l'enfer, c'est les autres », en 1942. Première représentation au Vieux Colombier le 27 mai 1944.

Cette nouvelle version est mise en scène par les deux responsables de l'Atalante, Alain Alexis Barsacq et Agathe Alexis. (Agathe, d'ailleurs, y joue le rôle d'Inès.) Ils placent leurs personnages, disent-ils, « au centre d'un dispositif qui les cerne, ne leur laissant aucune échappatoire, comme pour traquer le sens de leurs paroles ».

M.-P. L.

Au Théâtre Ouvert Fractures (*Strangers, babies*) de Linda McLean

• Jusqu'au 13 avril. 4 bis cité Véron (près du Moulin-Rouge). 01 42 55 55 50.
Mardi 19 h, mercredi à samedi 20 h, matinée le samedi à 16 h.

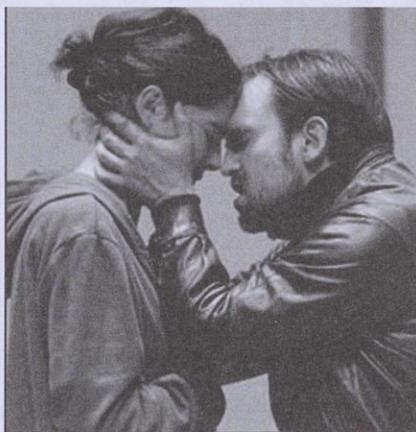
Une femme et cinq hommes. Il y a Dan, le mari toujours attentif ; Duncan, le père irascible et moribond ; Roy, rencontré sur internet ; Denis, le frère en désaccord ; et Abel, l'assistant social. Les confrontations successives de May avec ces cinq hommes donnent à voir les facettes de la personnalité de la jeune femme et révèlent progressivement le trouble d'un événement passé lourd de conséquences.

Toutes ces scènes exposent des moments de la vie de May d'une façon un peu artificielle, dans la mesure où on peut se dire qu'il n'y a pas d'évolution dans son personnage, et donc pas de rédemption possible de ce qu'elle a fait ou vécu dans le passé. Pourtant on peut aussi penser que ce sont ses interlocuteurs qui l'enferment dans l'image qu'ils ont d'elle, eux qui

connaissent les zones d'ombre de son passé, à l'exception de Roy mais là la situation est assez « spéciale ». Cette ambiguïté fait tout l'intérêt du texte de Linda McLean, jeune auteure écossaise.

Le spectateur est toujours sur le qui-vive avec ce mystère non résolu et des moments drôles, dans le genre grinçant plutôt qu'amusant.

Le décor est sobre et s'adapte parfaitement aux cinq scènes avec quelques déplacements de meubles. La mise en scène de Stuart Seide est efficace, les acteurs sont excellents, se donnent à fond. Une mention spéciale à Sophie-Aude Picon qui est de toutes les scènes et dit de son



Christophe Raynaud de Lage/Wikispectacle

personnage : « Elle essaie d'avancer en se réinventant pas à pas, de déplacer ou d'affronter les obstacles que les cinq hommes ne cessent de lui opposer. Mais le fil tragique continue de lier May à son passé. »

Martine Souloumiac

Au Funambule Les Fumées du pape, de Dario Fo

• À partir du 1er avril. 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.
Lundi, mardi et mercredi à 20 h.

Dario Fo, prix Nobel de littérature 1997, est d'actualité en ces temps d'élection au Vatican, sans candidat ni campagne, pour remplacer un pape qui n'en pouvait plus...

Fraîchement élu, le pape de Dario Fo, en homme simple, normal, quitte la curie incognito, mais avec son accordéoniste préféré, pour aller à la rencontre des vrais gens. Après quoi, il modernise les Écritures et délivre une version revue et corrigée de la Bible. Il en fait un péplum délirant et humaniste.

Avec la participation



Dario Fo, Prix Nobel de littérature.

de l'âne, de sainte Anne, de l'enfant Jésus, des rois mages, de Joseph, de la Madone, et même d'Eddy Merckx (avec ou sans vélo ?) qui vont s'inviter à la fête, avec chameau, brouette... Bref, tout ce qui ici-bas avance, qui vole, roule,

et qui respire...

Un peu comme dans le film *Habemus Papam* de Nanni Moretti, où Michel Piccoli incarne un pape qui refuse son élection... et prend la poudre d'escampette et une place sur le divan. Sauf que là, le pape de Dario Fo creuse dans les textes sacrés plutôt que dans ses traumatismes.

À défaut de révélation, ça risque d'être burlesque. Mise en scène de Patrick Mons.

Robert Sebbag

■ Autres programmes : www.funambule-montmartre.com



À la Manufacture des Abbesses

La mort de Marguerite Duras

• Jusqu'au 24 avril. 7 rue Véron. 01 42 33 42 03.
Dimanche, lundi, mardi, mercredi à 21 h.

Reconnu en Amérique latine comme l'un des auteurs dramatiques les plus importants de sa génération, mais pratiquement ignoré en France, l'Argentin Eduardo Pavlovsky est un "créateur pluriel" puisqu'il conjugue plusieurs activités – écriture, jeu d'acteur, psychanalyse – qui s'enrichissent mutuellement. Il a écrit une vingtaine de pièces, toutes marquées par le désir (besoin) des personnages de sortir, concrètement ou métaphoriquement, de l'enfermement dans lequel ils se trouvent.

La Mort de Marguerite Duras, créée à Buenos Aires en 2000, est un monologue fragmenté et névrotique. Un homme, celui qui parle, est témoin de l'agonie d'une mouche sur un mur blanc. Il décide de lui donner le nom de Marguerite Duras. En référence sans doute aux lignes que l'auteur de *L'Amant* a consacrées à la mort d'une mouche.

La vision de l'insecte agonisant, l'image de sa solitude digne est si impressionnante que l'homme prend conscience qu'il se trouve confronté, pour la première fois de son existence, à la matérialité de la mort. Ce constat fait remonter à la surface un flot de

souvenirs : les premiers pas sur le ring avant l'enrôlement dans les forces paramilitaires pour frapper les ennemis de la dictature, les vacances imposées en famille, l'exploration maladroite du sexe féminin, les séjours à l'hôpital...

Le personnage revit là une expérience intense ponctuée de moments de mélancolie et de dérision.

Le spectacle de la Manufacture ne rend pas totalement justice de l'ambiguïté du texte. Dans un décor très réussi, et bien dirigé par le metteur en scène Bertrand Marcos, Jean-Paul Samaridas a une belle présence scénique et un ton juste. On aimerait cependant plus de nuances, plus de ruptures dans le jeu. Pavlovsky a dit ce qu'il attendait de l'acteur: «*Ce qui m'intéresse, moi, c'est un théâtre dans lequel coexiste une multiplicité de niveaux qui rompent l'unité du personnage, une multiplicité d'états qui le débordent et cassent sa silhouette*». Et sur ce plan, malgré les qualités du spectacle, on reste un peu sur notre faim.

Dominique Delpirou

■ Autres programmes de la Manufacture : www.manufacturedesabbesses.com

LE MOIS DU

18^e

Musiques

La réouverture des Trois Baudets Anouk Aiata

• 64 boulevard de Clichy. 01 42 62 33 33.

Après le changement de sa direction (voir notre numéro de janvier 2013), le théâtre des Trois Baudets a rouvert ses portes le 28 mars. Sa mission n'a pas changé : faire connaître les jeunes talents de la chanson française. Et la formule reste : changer de programme tous les jours, avec un ou plusieurs chanteurs dans la soirée.

Cependant certains noms reviennent plusieurs fois. C'est le cas, en avril, d'Anouk Aiata, qui est à l'affiche le 3, le 9, le 10, le 22, le 23.

Après avoir, depuis l'âge de 15 ans, chanté dans divers groupes, de divers styles, elle a créé en 2010, avec le violoncelliste Amos Mâh, le groupe Anouk Aiata. Ce nom, *Aiata*, elle l'a choisi après avoir lu qu'en langue maori il signifie *celle qui mange les nuages du ciel*.

Leur premier CD sortira le 8 avril. *J'erre*, chanson vedette de ce disque,



qu'elle a écrite et qu'elle chante avec un accompagnement entièrement acoustique, a toutes les chances de devenir un succès. Dans *Naci en Alamo*, elle déploie les ressources d'une voix somptueuse. Et elle a une forte présence sur scène. Oui, Anouk Aiata est un nom à retenir.

A. C.

□ Autres programmes : www.les-troisbaudets.com

Au Lavoir moderne parisien Les Têtes raides

• À partir du 9 avril à 19 h. 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

Les Têtes raides s'installent en résidence au LMP et y accueilleront de nombreux invités, notamment le comédien Denis Lavant. Ils y présentent les chansons de leur nouvel album, *Corps de mots*, sur des poèmes de Prévert, Roland Dubillard, Anna Tsvetaieva, Artaud, Raymond Queneau, Genet, Philippe Soupault, Desnos, Apollinaire...

Faut-il présenter les Têtes raides ? Depuis 1987, ce groupe sillonne la France, donnant plus de deux cents concerts chaque année devant des salles pleines. Sur des musiques fausse-

ment simples, des textes chargés de poésie et d'humour, parfois brutaux.

Engagés, souvent très à gauche, ils affirment se battre «*pour nos vies, pour ce qui peut les rendre belles et joyeuses : la liberté d'aller et de nous installer où nous voulons, le droit à un revenu décent, qu'il soit lié ou non à un emploi, un logement où vivre, l'égalité effective entre les hommes et les femmes, un usage intelligent de toutes les ressources de notre planète*»...

□ Autres programmes du LMP : www.rueleon.net

Au Centre Barbara Crium

• Du 11 au 14 avril. 1 rue Fleury. 01 53 09 30 70. www.fgo-barbara.fr

Du jeudi 11 au dimanche 14, le thème du *trip*, le voyage intérieur, rassemblera au Centre Barbara de nombreux groupes (trois à cinq par soirée).

Le 11 avril, hommage à Lionel "Fox" Magal, alias "le Renard", du groupe *Crium Delirium*, batteur et voix astrale, agitateur d'estrade, lutin cosmique, mythique survivant du nomadisme créatif des années beatnick. Entrée libre, libre comme leur credo «*Taille ta route et ouvre ta voie*».

Le 13, une table ronde sera animée par Léon Mercadet (cofondateur, avec Jean-François Bizot, d'*Actuel* puis de *Nova*). À l'entrée, seront présentés des objets psychédéliques, des affiches d'époque, le livre *Crium Delirium, the Psykedelick Road Book* avec son DVD, et la projection du film de leur voyage vers Katmandou en 1970.

Le concert remettra le psykedelick light show de Crium à l'honneur. Le fil

rouge, explique Fox, reste la création de convergences ; le groupe veut être un creuset de synthèse, un «*melting potes*».

Ils se réclament *overground* plutôt qu'*underground* : «*On se propulse sur la Terre et pas dans ses entrailles. Nous prenons conscience de l'énergie qui nous fait vivre et anime toutes choses*».

R. S.



■ La Chorale de la Goutte d'Or, dimanche 21 avril à 16 h à l'église Saint-Bernard, sous la direction de Louise Marty, présente un programme autour de deux thèmes principaux : les *Gloria* de Vivaldi et de Francis Poulenc, et *Les cris de Paris* du compositeur de la Renaissance Clément Janequin.

■ À l'église luthérienne Saint-Paul, 90 boulevard Barbès, le Quatuor Ambre, samedi 23 mars à 19 h.

Caméras et stationnements interdits

«J'ai appris, comme tout un chacun, que la préfecture de police a l'intention, sur quelques grands axes, d'utiliser les caméras de vidéosurveillance afin de relever les numéros des véhicules stationnant en infraction (c'est-à-dire, sur ces grands axes, dans les couloirs de bus) et de les sanctionner par des contraventions. Le boulevard Barbès et la rue Marx-Dormoy sont concernés.

Pour ma part, je dis : Enfin ! Enfin, on se décide à agir pour empêcher de nuire les goujats qui occupent des espaces normalement réservés aux transports en commun. Je ne possède pas de voiture (c'est d'ailleurs le cas de la moitié des ménages parisiens), j'utilise couramment le bus pour mes déplacements et je suis scandalisé de voir le nombre de véhicules qui ne respectent pas ces couloirs. J'admire les chauffeurs de bus obligés à chaque fois de slalomer pour les éviter.

Sur le site internet de FR3, j'ai relevé les réactions d'un certain nombre de personnes qui qualifient cette décision de "racket". Non, ce n'est pas du racket ! La solution des problèmes posés par la circulation automobile en ville passe par l'amélioration des transports en commun. Les gens qui n'hésitent pas à gêner ces transports en commun en stationnant dans les couloirs de bus savent ce qu'ils font, ils savent que c'est interdit, ils prennent leurs risques, ils n'ont pas à se plaindre s'ils sont verbalisés.»

Bernard Capitant

Zone de sécurité prioritaire

«Je suis habitant de la Goutte d'Or, je souhaiterais savoir si vous avez des informations sur la ZSP (zone de sécurité prioritaire) qui a été mise en place au mois de septembre. Quels moyens ? Quel bilan ? etc. Merci. (J'ai adoré votre dernier numéro sur les rythmes scolaires !).»

Yassine El-j.

Réponse de la rédaction : Nous avons parlé de cette zone de sécurité prioritaire dans nos numéros de septembre, octobre, décembre 2012 et janvier 2013, disponibles à notre local. Quant aux résultats, la préfecture de police annonce 1 400 procédures contre les vendeurs à la sauvette au lieu de 476 il y a un an, des interpellations de prostituées multipliées par six et le démantèlement de plusieurs réseaux de proxénétisme, 37 commerces fermés pour "trouble à la tranquillité publique" ou "travail illégal", une baisse des agressions... Il faudrait savoir si les habitants tirent un bilan aussi satisfaisant.

Cependant, nombre des problèmes du quartier ont pour cause la misère, et une action policière ne suffit évidemment pas à tout résoudre.

(Un rectificatif : Dans l'article de notre dernier numéro sur "Goutte d'Or, les officiels face aux réalités", un lapsus a fait écrire que la zone de sécurité prioritaire datait de septembre 2011. C'était évidemment septembre 2012...)

La gare Ornano de la Petite Ceinture

À la suite de l'article de notre dernier numéro sur la gare Ornano de la Petite Ceinture, vendue par RFF (Réseau Ferré de France) à la société C-Développement, Jacques Gauthier, de l'association Petite Ceinture Grand Paris, nous écrit pour une suggestion :

«La vente de la gare de la Petite Ceinture, boulevard Ornano, ne concerne que la gare elle-même, sans aucune incidence sur la plateforme ferroviaire. Celle-ci pourrait accueillir un tram-train (comparable à celui qui circulera sur la tangentielle Epinay/Le Bourget)... sans aucun arrêt dans le 18e pour ne pas contrarier l'opposition des élus de l'arrondissement.»



Tu veux ou tu veux pas ?

Un petit garçon en arrêt béat devant l'étalage de confiseries du Leader Price de la rue de Clignancourt. Sa mère le tire de là en affirmant : «C'est pas bon». Alors le gosse : «Tu sais bien que c'est bon, alors pourquoi tu dis pas seulement que tu veux pas ?»

Marie-Pierre Larrivé

PETITES ANNONCES

■ **La Gymnastique volontaire** vous attend 6 rue Esclangon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnée conviviale. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél. 01 46 27 58 34.

■ **Les Portes d'Or**, portes ouvertes des artistes du quartier Goutte d'Or, auront lieu les 14, 15 et 16 juin 2013. Nous appelons peintres, sculpteurs, photographes, vidéastes, mosaïstes, créateurs de bijoux... à nous rejoindre. Permanences information et inscrip-

tion mardi 2 avril et mercredi 10 avril, de 19 h à 20 h 30, chez Isabelle Corringer, 55 rue Doudeauville. Contact : 06 14 60 70 17, isabellecorringer@dbmil.com

TARIF DES PETITES ANNONCES :

Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. • À nous faire parvenir le 20 du mois précédant la parution.

TOUJOURS PROCHE DE VOS ENVIES.

CRÉATION & EXCLUSIVITÉ D'UN SERVICE SUR-MESURE.

Ici votre rêve prend forme !

- Création et transformation de bijoux.
- Réparation horlogerie et bijouterie.
- Restauration de pendules et de montres anciennes.
- Estimation de vos bijoux et montres.
- Rachat de votre Or.
- Grandes marques d'horlogerie et bijouterie.

COMPTOIR JOFFRIN
Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS - Tél. 01 42 64 90 45
28, rue Hermel 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25
www.comptoirjoffrin.fr

Au cœur du 18^e, un imprimeur près de chez vous !

promoprint
imprimerie reprographie

IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC

IMPRIMERIE
Brochures, livrets, chemises, plaquettes, liasses, autocopiantes, têtes de lettre, affiches, etc.

REPROGRAPHIE
Manuels techniques, dossiers de presse, lettres d'informations, manuels de formation, thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie - reprographie
79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr

Le Louxor : 92 ans d'âge, 3 ans de travaux de rénovation

Photos et document Jean-Marcel Humbert



Photo de 1970. *Néfertiti, reine du Nil*, un titre bien approprié pour le Louxor.



La grande salle, encore en travaux l'an dernier.

Le cinéma *Le Louxor* a ouvert ses portes au public le 6 octobre 1921. Il a cessé d'être un cinéma en 1981, acheté par le patron d'alors des magasins Tati – qui a tenté, sans succès, d'en faire une boîte de nuit. La Ville de Paris l'a racheté en 2003, avec l'intention de lui redonner sa vocation de cinéma.

Les travaux de réhabilitation, commencés en 2010, dirigés par l'architecte Philippe Pumain, auront duré trois ans.

Les photos de cette page rappellent quelques moments de cette histoire, en montrant l'intérêt artistique de ce bâtiment, dont les façades et la toiture sont d'ailleurs classés monuments historiques depuis le début de 1981.

Toutes ces images proviennent du site de l'association des *Amis du Louxor*.

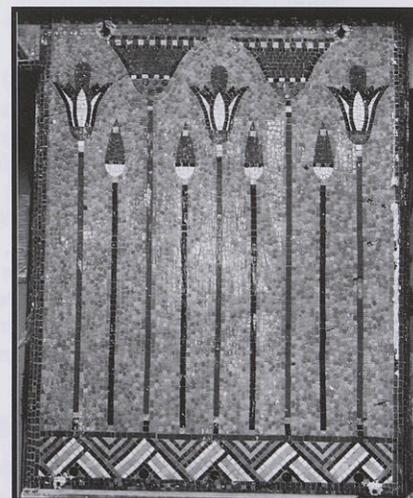
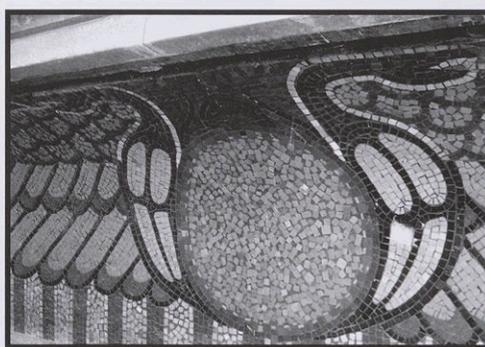
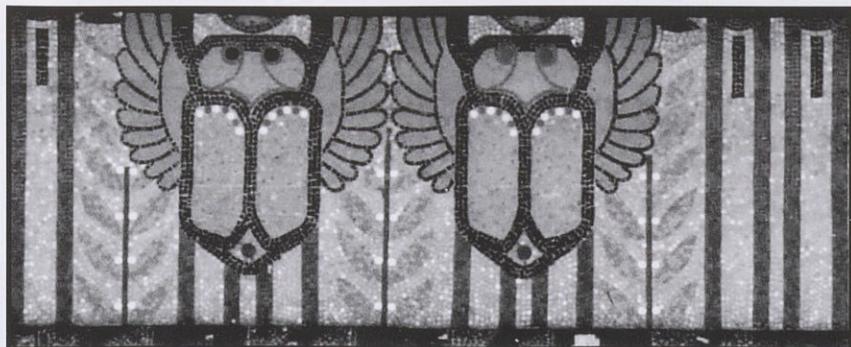
(Voir page 10 l'article sur la réouverture et sur les expositions organisées à cette occasion, dont celle des *Amis du Louxor*.) ■



Téti, Snéfrou, Ramsès ou Toutankhamon ? Ou encore Akhénoton ? Belphégor, peut-être ? Un des bustes sculptés qui ornent le nouveau Louxor.



© Jean-Marcel Humbert



Ci-dessus et à droite : Quelques-unes de mosaïques décoratives et un vitrail qui ont été conservés depuis les premières années du Louxor.

18e Les gens

Jérôme Guyot, dont le bureau est installé pas très loin du marché de l'Olive, est un des trois détectives privés que compte notre arrondissement. Il parle de son métier.

Détective privé, scénariste et comédien

« **P**ersonnellement, je n'apprécie pas tellement le terme de détective privé, admet Jérôme Guyot, 48 ans, l'un des trois enquêteurs privés que compte notre arrondissement. En général, cela fait rire les gens qui pensent tout de suite à l'inspecteur Gadget, avec son chapeau et ses lunettes noires, qui passe son temps à espionner les gens à travers un trou dans son journal. Je préfère nettement l'expression "agent de recherches privées", c'est plus sérieux, en tout cas vis-à-vis du grand public », poursuit-il.

Effectivement, ce métier connaît des dénominations aussi diverses que : *enquêteur privé, enquêteur de droit privé, agent privé de recherches, agent de renseignements divers...*

« Le travail d'agent de recherches privées est un travail de scénariste et de comédien. En effet, moi, je travaille beaucoup dans la lutte contre la contrefaçon pour des cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de la propriété industrielle, et si on me demande de me faire passer pour un client, il faut que je prépare le scénario de l'infiltration, les fausses cartes de visite et toutes les éventuelles questions piégeantes. Je dois donc me documenter pour bien jouer mon rôle », explique-t-il.

Très investi, il reconnaît penser à ses dossiers constamment, que ce soit avant de s'endormir ou pendant la nuit. D'ailleurs, ses meilleures idées de scénario... c'est le matin, à son réveil, qu'il les a !

Un métier inventé en... France

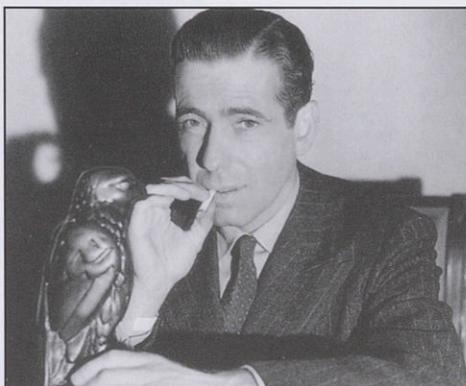
Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le métier de détective privé n'a pas été inventé aux États-Unis mais... en France au dix-neuvième siècle par Eugène-François Vidocq, ancien chef de la police de sûreté parisienne : celui-ci, à la suite de son départ du service public en 1833, installa dans la capitale les locaux de la première agence de recherches privée de l'histoire, le *Bureau des renseignements universels pour le commerce et l'industrie*. Cette agence fournissait, moyennant finances, des services de renseignement et de surveillance économique aux commerçants, ainsi que des informations sur les conjoints volages.

À cette époque, on ne parle pas encore de détectives privés mais d'agents de renseignements ou de police privée. En 1850, cette création française s'exporte aux États-Unis où un ancien shérif adjoint, Allan Pinkerton, fonde sa première agence de détectives sous le nom de *Pinkerton National Detective Agency*.

Dans le monde anglo-saxon, le terme de détective (de l'anglais *to detect*, découvrir) tend à être remplacé par celui de *private investigators* (enquêteurs privés). Aujourd'hui, on dénombre environ 60 000 *private investigators* aux États-Unis contre 1 500 à 2 000 détectives privés en France, dont un nombre croissant de femmes, ce dont se réjouit Jérôme Guyot. « C'est très bien que le métier se féminise car c'est un métier d'instinct et de finesse et les femmes peuvent souvent parvenir à construire de bons scénarios notamment grâce à leur pouvoir de séduction. »

Une profession réglementée

Agent de recherches privées depuis vingt ans, il est installé depuis six ans au 33 rue Marc-Seguïn, dans le quartier du marché de l'Olive, dont il aime « l'ambiance mélangée mais pas les incivilités fré-



Compte tenu de sa profession, Jérôme Guyot n'a pas souhaité être photographié : il ne veut pas pouvoir être reconnu, et on le comprend.

Alors vous êtes libre de l'imaginer sous les traits de l'un de ceux-là...

quentes à certaines heures». Jérôme Guyot tient aussi à souligner que son métier est « hyper réglementé ». En effet, il est régi par le Code de la sécurité intérieure qui le définit comme « une profession libérale qui consiste, pour une personne, à recueillir, même sans faire état de sa qualité ni révéler l'objet de sa mission, des informations ou des renseignements destinés à des tiers, en vue de la défense de leurs intérêts ».

Un détective peut donc non seulement intervenir, comme Jérôme, dans les cas de divorces qui se passent mal mais aussi dans les litiges professionnels (pratiques déloyales), financiers (recherches sur des débiteurs), relatifs aux assurances (recherche d'une victime ou de ses héritiers en vue du versement d'indemnités), à la lutte contre la fraude ou la fuite d'informations.

Depuis la loi du 18 mars 2003 relative à la sécurité intérieure, la formation des professionnels de la recherche privée est devenue obligatoire. Ainsi, le premier diplôme d'État relatif à l'exercice, salarié ou libéral, de la profession de détective privé

« Ce qui m'étonne dans ce métier, c'est la confiance des gens qui se laissent prendre par mes scénarios... »

a été créé en 2006 par l'université Panthéon Assas (Paris II). Il s'agit de la très réputée licence professionnelle de sécurité des biens et des personnes, option enquêtes privées.

Évoluant vers une activité de type juridique, les rapports délivrés par les enquêteurs privés peuvent désormais être validés par les juges mais à certaines conditions. Depuis le 1er janvier 2012, toute personne souhaitant recourir aux services d'un enquêteur privé peut, au préalable, s'adresser au *Conseil national des activités privées de sécurité* (CNAPS), un établissement public administratif, rattaché au

ministère de l'Intérieur, notamment chargé de délivrer l'agrément à l'exercice de la profession.

Une âme de comédien

Jérôme Guyot avoue être devenu enquêteur privé par un coup du sort. Après son bac littéraire, il fait un BTS *action commerciale*, puis deux ans de droit. Ensuite, à la recherche d'un travail, il envoie un peu partout des CV. Un jour, il voit une annonce dans *Le Figaro* disant en substance : « Vous aimez voyager, vous êtes curieux, vous parlez plusieurs langues... » Il répond, il est contacté par une femme dirigeant une agence de détectives.

Elle lui explique qu'il va faire beaucoup de déplacements en province, qu'il devra mentir et faire des jeux de rôles... Enchanté par ce programme car doté d'une âme aventurière et d'un talent d'acteur, il accepte et travaille pendant huit ans pour cette agence. « Ce qui m'étonne encore dans ce métier, c'est la confiance des gens qui se laissent prendre par mes scénarios car ils méconnaissent le métier de détective et ne pensent pas une seconde pouvoir en être l'objet », continue-t-il.

De détective à espion

Sa clientèle est variée, ses tarifs ne sont pas fixés à l'avance, dépendent du type de mission, s'adaptent à la situation socio-économique des gens. Aux aspirants détectives, il rappelle que ce métier est stressant, plein d'imprévus et de moments de solitude, et nécessite une disponibilité permanente « parce que l'on peut travailler tous les jours de la semaine, très tôt le matin ou très tard le soir ».

Il leur conseille de se montrer conscients de leurs limites avant d'accepter une mission car « l'essentiel est de pouvoir mener à bien chaque engagement et que le client soit satisfait. Ce n'est pas un métier de kamikazes... même si je l'avoue, moi, en fait, c'est espion que j'aurais aimé être. Ah ! être un espion au service de l'État, avec plein de moyens, ah ! quelle vie trépidante ! »

Annick Amar